BILAN DES ACTIVITÉS 2016-2017







Mot de la présidente	
POLITIQUE EN ITINÉRANCE	
Au niveau national : Politique de lutte à l'itinérance et Plan d'action interministériel	8
À Montréal : Plan d'action intersectoriel en itinérance	12
Bilan des autres groupes de travail	
LUTTE À LA PAUVRETÉ	
Activités menéesLe droit à un revenu décent	
Groupe de travail sur l'insertion et les mesures d'aide financière : démarrage et développement	18
Programmes de réinsertion adaptés aux personnes itinérantes	18
Bilan: 3e Plan de lutte à la pauvreté et horizon d'action	18
LOGEMENT	
Logement social avec soutien communautaire	
L'ITINÉRANCE DES FEMMES	
Activités menées	26 27
plan d'action et consultation	
ESPACE PUBLIC ET JUDICIARISATION	28
Profilage social Espace public et cohabitation	
STRATÉGIE DE PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE	70
Affectation rapide des nouveaux fonds	
Reconduction des fonds	
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	36
Instances de suivi du PSOC	
Campagne Engagez-vous pour le communautaire	36
VILLE DE MONTRÉAL	
Activités menées	
« Réflexe Montréal » et statut de métropole	
Itinérance des jeunes et des femmes : deux avis importants Les suites du dénombrement	40
Bilan: arrimage incertain avec la Politique	41
COMMUNICATIONS	
Interventions médiatiques Info RAPSIM: chronique dans L'Itinéraire	42
Fil de presse	42 42
Réseaux sociaux, arrondissement.com et site web	42
La Nuit des sans-abris	

BILAN DES ACTIVITÉS **2016-2017**

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérance de Montréal (RAPSIM)

www.rapsim.org

MAI 2017

Montage et infographie: Sandy Lampron Design

VIE ASSOCIATIVE	46
L'apport essentiel des groupes membres	46
Une assemblée annuelle mobilisatrice	46
Près de 3400 heures en appui au travail du RAPSIM	48
Un conseil d'administration mobilisé	
Équipe de travail	
Financement	51
Espace Fullum	
ANNEXES 1 – Liste des membres	52
2 – Comité directeur et comité exécutif	
3 – Groupes de travail	
4 – Comité logement	
5 – Comité pauvreté	
6 – Délégations RAPSIM	56
7 – Couverture médiatique	
8 – Chroniques Info RAPSIM (L'Itinéraire)	59

CRÉDITS PHOTOS

- Couverture: Lancement de la campagne conjointe FOHM et RAPSIM pour le financement du soutien communautaire en logement social, le 20 avril 2017 Claude Majeau
- P. 5: France Labelle, directrice générale du Refuge des Jeunes et présidente du RAPSIM Refuge des Jeunes
- P. 6: Marjolaine Despars, coordonnatrice adjointe du RAPSIM, en compagnie de membres du regroupement dans le cadre de la remise du Prix Régis-Laurin, le 27 avril 2017 Simon Laroche
- P. 16: Le député Harold Lebel en visite à l'Auberge Madeleine Anne Bonnefont
- P. 19: Conférence de presse à l'occasion du 3^e anniversaire de la Politique nationale en itinérance, le 27 février 2017 Amélie Panneton
- P. 20: Démolition d'immeuble dans le cadre de la construction d'unités de logement social par l'organisme Spectre de rue – RAPSIM
- P. 21: Rencontre avec le ministre des Affaires municipales Martin Coiteux, le 6 mars 2017, en présence de membres du conseil d'administration et de locataires du Sac à Dos RAPSIM
- P. 23: Claudine Laurin et Pierre Gaudreau lors du lancement de la campagne conjointe FOHM et RAPSIM pour le financement du soutien communautaire en logement social, le 20 avril 2017 Claude Majeau
- P. 24: Pierre Gaudreau et Marjolaine Despars, coordonnateur et coordonnatrice adjointe du RAPSIM lors de la conférence de presse sur la sauvegarde des maisons de chambres, le 4 octobre 2016 Anne Bonnefont
- P. 28: Membres du Comité accompagnement justice itinérance (CAJI) RAPSIM
- P. 34: Consultation de Pablo Rodriguez, député du Parti libéral du Canada dans Honoré-Mercier, à l'organisme Méta d'Âme bureau de Pablo Rodriguez
- P. 34: Rencontre des membres du conseil d'administration avec le ministre Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, de l'Enfance et du Développement social, lors du Ralliement de la rentrée du RAPSIM le 16 janvier 2017 RAPSIM
- P. 38: Lancement des deux avis sur l'itinérance des Conseils jeunesse et des Montréalaises le 28 février 2017 Amélie Panneton
- P. 42: Conférence de presse à l'occasion du 3^e anniversaire de la Politique nationale en itinérance le 27 février 2017 Amélie Panneton
- P. 45: Intervention de Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, et Bernard St-Jacques, directeur de la Clinique Droits devant, lors de la Nuit des sans-abri le 21 octobre 2016 Anne Bonnefont
- P. 47: Ralliement de la rentrée en présence de Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, de l'Enfance et du Développement social, le 16 janvier 2017 ZRAM
- P. 49: Richard Chrétien, directeur du Sac à Dos et membre du conseil d'administration du RAPSIM et Marc Guimond, chargé de développement à Atelier Habitation Montréal Claude Majeau
- P. 50: Élise Solomon et Alice Lepetit, organisatrices communautaires au RAPSIM ZRAM
- 4º de couverture: Ralliement de la rentrée en présence de Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, de l'Enfance et du Développement social, le 16 janvier 2017 ZRAM

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Il serait fastidieux de décrire en détail le travail de l'équipe du RAPSIM, de son coordonnateur et de son conseil d'administration.

Lutte à la pauvreté, logement social avec soutien communautaire, actualisation de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, participation à plusieurs lieux de concertation dans le cadre, entre autres, du Plan d'action intersectoriel en itinérance, du Comité du maire ou encore d'avis et de consultations diverses... le RAPSIM est interpellé à de nombreuses occasions. Son expertise est recherchée et reconnue. Ce travail collectif, qui a été salué à quelques reprises par des prix et des reconnaissances, contribue à prévenir et faire reculer l'itinérance tout en sensibilisant et informant de sa diversité et de sa complexité.

S'il y a eu des victoires, notamment au niveau du soutien fédéral en itinérance avec le rehaussement du programme de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) et des développements importants en regard de projets d'habitation, les défis restent colossaux.

Le RAPSIM représente une force collective solide, vouée à l'aide et à la défense des droits de personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Il se fait l'écho des besoins de ces personnes, tout en constituant une voix politique importante afin de contribuer aux changements qui s'imposent.

À titre de Présidente, je salue l'engagement et la solidarité de l'ensemble de nos membres, ainsi que leur détermination à contribuer à améliorer les conditions de vie et de santé de milliers de personnes.



France Labelle
Directrice générale du Refuge des Jeunes
Présidente du RAPSIM



Le RAPSIM a reçu, le 27 avril 2017, le prix Régis-Laurin de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), décerné en reconnaissance de l'action en faveur du logement communautaire. C'est avec fierté que le RAPSIM s'est vu remettre ce prix dans la catégorie organisme.





Marjolaine Despars, coordonnatrice adjointe du RAPSIM, en compagnie de membres du regroupement.

PROGRÈS, EMBÛCHES ET MENACES

L'action du RAPSIM en 2016-2017 a été ponctuée de gains notables, mais a aussi eu à composer avec d'importants vents latéraux. Les développements en matière de lutte à l'itinérance dans la dernière année illustrent, plus que jamais, la pertinence de se mobiliser en faveur d'une approche globale qui s'attache tout autant à la prévention qu'à la réduction du phénomène.

En mars 2016, lorsque le gouvernement Trudeau annonçait des fonds supplémentaires sur deux ans pour le programme de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), le RAPSIM et ses groupes membres s'étaient réjouis de cette avancée, tout en soulignant que la sortie rapide des fonds et leur affectation à une diversité d'interventions suivant une approche globale n'étaient pas gagnées. Ce revirement majeur s'est rapidement confirmé à l'été 2016, à force d'efforts et de ténacité. Soulignons aussi l'avancée que représente le budget de mars 2017 du gouvernement fédéral, qui prévoit la poursuite de la SPLI jusqu'en 2021 et la bonification des montants disponibles. L'enjeu de l'orientation de ces fonds demeure.

Au niveau national, le RAPSIM s'emploie toujours à faire rayonner la Politique de lutte à l'itinérance, adoptée en 2014. Malgré les écueils que rencontre son déploiement, notamment dus à un manque de moyens, la Politique connaît des développements concrets. C'est le cas des travaux régionaux qui découlent du Plan d'action intersectoriel pour le territoire montréalais, dans lesquels s'investit activement le RAPSIM: bien que certaines démarches soient encore en structuration, d'autres ont donné lieu à des prises de position et des actions significatives. À l'occasion de la révision des programmes de la Société d'habitation du Québec, le RAPSIM a aussi exprimé plusieurs demandes, notamment quant au financement du soutien communautaire en logement social. Le dernier budget du gouvernement québécois, par ailleurs, prévoit des réinvestissements qui pourraient y contribuer. Beaucoup reste cependant à faire en matière de lutte à la pauvreté, où l'adoption de la loi 25 sur la réforme de l'aide sociale constitue une menace de recul.

Le suivi de l'action de la Ville de Montréal en matière de lutte à l'itinérance a aussi mobilisé les énergies du RAPSIM en cours d'année. Les travaux du Comité du maire en vue de la rédaction du prochain Plan d'action montréalais en itinérance, les échanges avec le Protecteur des personnes itinérantes, de même que l'analyse de deux avis importants sur l'itinérance des femmes et des jeunes sont autant de façons dont les positions du RAPSIM se sont affirmées. Nous avons aussi accordé une attention particulière au projet de loi 121 sur le statut de métropole et à l'entente « Réflexe Montréal », nous penchant sur les conséquences possibles des transferts de pouvoirs prévus.

Pour mener à bien ses actions en 2016-2017, le RAPSIM a pu compter sur un conseil d'administration mobilisé et sur l'apport de ses 108 groupes membres, qui s'impliquent activement lors des activités et alimentent de leur savoir expérientiel les prises de position du regroupement. L'équipe de travail a également assuré le suivi du plan d'action, contribuant à ce que le RAPSIM, au moment d'en faire le bilan, puisse contempler l'année et ses réalisations avec fierté.

Au 15 mai 2017, l'équipe du RAPSIM était composée de :

Pierre Gaudreau, coordonnateur • Marjolaine Despars, coordonnatrice adjointe
 Alice Lepetit, organisatrice communautaire • Amélie Panneton, organisatrice communautaire
 Élise Solomon, organisatrice communautaire

POLITIQUE EN ITINÉRANCE

La Politique nationale de lutte à l'itinérance célébrait cette année ses trois ans. Adoptée en 2014, elle a comme objectif de faire de l'itinérance une priorité nationale, mobilisant une diversité d'acteurs autour de la prévention et la réduction du phénomène. La Politique reconnaît les personnes en situation d'itinérance comme des citoyennes et citoyens à part entière, dont les parcours sont multiples et les expériences, diverses. Elle identifie clairement la responsabilité gouvernementale dans la lutte à l'itinérance et l'approche globale qu'elle sous-tend est conforme à la vision que défend le RAPSIM. Concrètement, la Politique établit cinq axes d'intervention prioritaires: le logement; les services de santé et les services sociaux; le revenu; l'éducation, l'insertion sociale et l'insertion professionnelle; et la cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation. Au total, dix ministères sont donc directement interpellés par ces grandes orientations.

En 2016-2017, le RAPSIM avait comme objectif d'<u>accentuer</u> son travail en faveur du déploiement de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, et ce, à deux niveaux:

- En intervenant pour que des investissements accrus soient apportés par le gouvernement du Québec dans les différentes actions nécessaires pour prévenir et réduire l'itinérance, particulièrement au niveau du revenu, avec l'adoption prévue d'un 3^e Plan de lutte à la pauvreté, et du logement, avec la révision en cours des programmes (pour la lutte à la pauvreté et le logement, voir les sections spécifiques à ces enjeux);
- En investissant les travaux menés par le Comité directeur de Montréal en itinérance et ses groupes de travail pour développer les actions prévues du Plan d'action intersectoriel de Montréal 2015-2020. Qu'il intervienne aussi pour que les groupes de travail dont l'action ne s'est pas encore déployée s'activent rapidement.

AU NIVEAU NATIONAL: POLITIQUE DE LUTTE À L'ITINÉRANCE ET PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL

La Politique de lutte à l'itinérance se déploie, au niveau national, par le biais du Plan d'action interministériel 2015-2020. Celui-ci détermine les priorités à donner aux travaux, définissant ainsi de quelle façon les ministères concernés auront à contribuer à la prévention et à la réduction de l'itinérance. Le comité de suivi du Plan d'action interministériel, sur lequel siège le RAPSIM, a pour mandat de jouer un rôle de conseiller et de vigie auprès de la Table interministérielle en itinérance.

- Participation, à titre d'expert pour la région de Montréal, au Comité national externe de la Table interministérielle en itinérance: 3 rencontres au cours de l'année 2016-2017;
- 18 mai 2016: intervention au panel d'ouverture du Forum sur la précarité et l'itinérance de Côte-des-Neiges (90 personnes présentes);
- 19 mai 2016: intervention au panel du Lancement des Actes des 3^e États généraux du Réseau Solidarité Itinérance du Québec (70 personnes présentes, dont plus de 30 membres du RAPSIM);
- Février 2017: interventions médiatiques dans le cadre du 3^e anniversaire de l'adoption de la Politique nationale de lutte à l'itinérance (en lien avec les enjeux de pauvreté);
- Avril et mai 2017: suite à la sortie du budget du gouvernement québécois, suivi de l'étude des crédits de divers ministères;

- 7 Mai 2017: participation à la conférence de presse d'ouverture de la semaine d'actions du Réseau Solidarité Itinérance du Québec;
- Participation au comité scientifique du Colloque national en itinérance, prévu les 19 et 20 octobre 2017 à Montréal: 6 rencontres entre juin 2016 et mai 2017;
- Dépôt de 3 propositions retenues au Colloque national en itinérance: logement, lutte à la pauvreté et enjeux de dénombrement en itinérance.

BILAN: LA NÉCESSITÉ DE FAIRE VIVRE LA POLITIQUE

Bien que l'on reconnaisse chez certains partenaires une réelle volonté de mener à bien les actions prévues, force est de constater que le gouvernement du Québec s'investit peu dans le déploiement réel de la Politique. Les mesures d'austérité des dernières années ont entraîné des coupures dans des secteurs névralgiques pour la lutte à l'itinérance: les prestations d'aide sociale, l'éducation, la santé et les services sociaux, et le logement social ont tous été touchés. Les réinvestissements annoncés dans la dernière année représentent, plus souvent qu'autrement, un retour au statu quo, soit à la situation telle qu'elle existait avant l'arrivée des mesures d'austérité. De façon globale, le gouvernement du premier ministre Couillard ne donne pas à la Politique nationale de lutte à l'itinérance les moyens d'aller au bout de ses ambitions, réduisant ainsi l'impact des travaux qui en découlent.

Soulignons cependant l'annonce, lors du budget de mars dernier, d'un investissement supplémentaire de sept millions de dollars sur quatre ans pour soutenir le déploiement du Plan d'action interministériel, et visant plus particulièrement la stabilité résidentielle. Bien qu'insuffisante, cette somme constitue une bonne nouvelle, et pourrait permettre un investissement qui réponde en partie aux demandes exprimées en matière de soutien communautaire en logement social.

Au-delà des montants investis, le RAPSIM note que le gouvernement en place se réfère peu à la Politique de lutte à l'itinérance: les définitions qu'elle propose, tout comme les orientations qu'elle privilégie, sont peu reprises par les ministres concernéEs. L'implication du RAPSIM dans le comité de suivi du Plan d'action interministériel lui a aussi permis de constater que le rôle de cette instance doit encore être développé. Il demeure donc nécessaire de valoriser l'analyse et la vision que porte la Politique. La volonté de la faire vivre dans de nouveaux lieux, de même que de s'y référer dans différentes concertations, constitue la trame de fond de notre action. De concert avec ses membres, le RAPSIM continue ainsi à illustrer la nécessité d'investissements structurels afin de soutenir une diversité d'interventions.

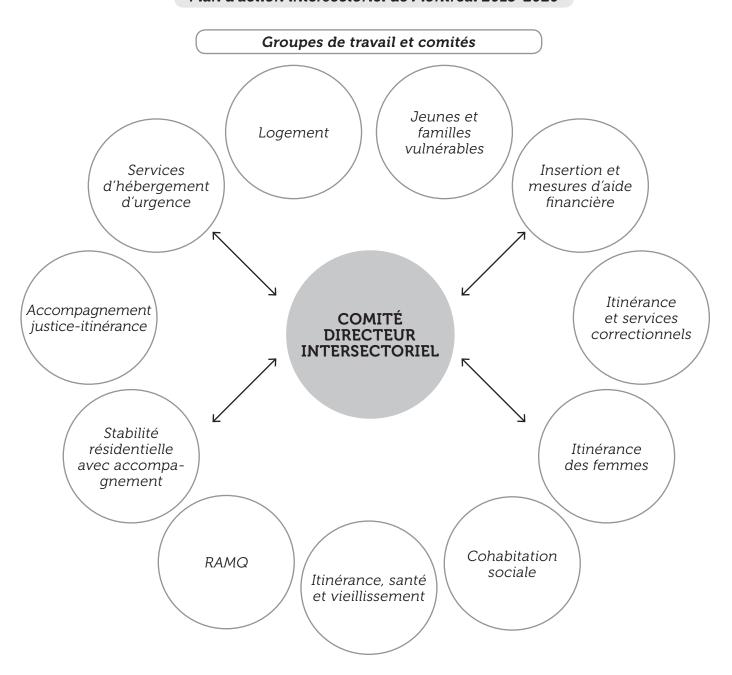
À MONTRÉAL: PLAN D'ACTION INTERSECTORIEL EN ITINÉRANCE

Au niveau régional, les orientations de la Politique de lutte à l'itinérance et du Plan d'action interministériel s'incarnent dans le Plan d'action intersectoriel 2015-2020. Celui-ci établit les objectifs à atteindre en matière de lutte à l'itinérance sur le territoire montréalais. Ainsi, un Comité directeur réunit les acteurs interpellés dans la mise en œuvre du Plan, soit des directions régionales des ministères concernés, des représentantEs du réseau de la santé et de la Ville de Montréal, de même que le RAPSIM et le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM). Un comité exécutif, auquel participent le RAPSIM, la Ville et le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île de Montréal (CSMTL), est chargé de suivre les travaux du Comité directeur et d'en préparer les rencontres. Finalement, onze groupes de travail assurent le développement des mesures prévues par le Plan d'action intersectoriel.

POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE À L'ITINÉRANCE

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL 2015-2020

Plan d'action intersectoriel de Montréal 2015-2020



Activités menées:

- Participation à 4 rencontres du Comité directeur;
- Participation à 6 rencontres du comité exécutif du Comité directeur;
- Participation régulière aux rencontres de 9 des 11 groupes de travail;
- 3 mai 2017: participation à une rencontre avec la direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR) du CIUSSS CSMTL sur l'avis de pertinence au sujet des wet shelters/centers.

Rencontre sur la Politique nationale de lutte à l'itinérance

Le 6 avril 2017, le RAPSIM a convié ses membres et partenaires à une rencontre visant à faire le point sur le déploiement de la Politique nationale de lutte à l'itinérance. Une soixantaine de personnes, dont 42 issues des groupes membres, y ont participé.

La rencontre a permis de se réapproprier la vision et les axes d'intervention de la Politique, mais surtout de lier ceux-ci à certains éléments du contexte actuel: les impacts des budgets fédéral et provincial de mars 2017, de même que de l'entente « Réflexe Montréal » et du projet de loi 121, qui accordent tous deux des pouvoirs accrus à la Ville de Montréal.

Des échanges se sont également tenus autour de l'avancement des travaux au niveau régional, par le biais du Comité directeur et des groupes de travail. Les questions des membres du RAPSIM, tout comme la présence active de la direction et des professionnelles du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, du Protecteur des personnes itinérantes de Montréal et des représentantEs du Service de Police de Montréal, ont entraîné de riches discussions. Cette interaction entre les acteurs institutionnels et le milieu communautaire est par ailleurs croissante dans le cadre du suivi des travaux du Comité directeur.

Des espaces d'échange et de collaboration

Dans cette courtepointe d'instances, le RAPSIM joue un rôle important, particulièrement en regard de l'actualisation de la Politique nationale de lutte à l'itinérance. Les groupes de travail, tout comme le Comité directeur et son exécutif, constituent des espaces pertinents pour faire vivre la Politique, s'assurer qu'elle demeure présente dans les esprits et qu'elle s'incarne dans des actions concrètes sur le terrain. Il y a ainsi effet de contagion auprès des partenaires présents.

Parallèlement, ces instances permettent au RAPSIM de poursuivre et d'enrichir sa collaboration avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS CSMTL). Chargé de piloter la mise en œuvre du Plan d'action intersectoriel, le CIUSSS CSMTL a fait preuve en 2016-2017 d'un leadership mobilisateur, doublé d'une volonté de faire avancer la lutte à l'itinérance à Montréal. Sa participation active aux évènements du RAPSIM, en dehors des moments prévus par le Plan d'action intersectoriel, démontre aussi un intérêt visible pour le milieu communautaire et les enjeux qui le traversent.

BILAN: UN DÉPLOIEMENT ACCRU

En ce qui concerne le Comité directeur et son exécutif, le déploiement accru de leur action représente une avancée significative. La tenue de plusieurs rencontres en 2016-2017 a permis aux membres du Comité d'échanger sur une diversité d'enjeux, et même de se saisir de dossiers de façon ponctuelle, comme dans le cas de la possible implantation à Montréal d'un refuge ou d'un centre où la consommation serait tolérée (wet shelter ou wet center). Mais la mobilisation des directions régionales des ministères, au sein du Comité directeur comme dans les onze groupes de travail, demeure variable. Des progrès

ont toutefois été accomplis auprès du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, tout comme dans le réseau de la santé.

Le lien entre, d'une part, les actions du RAPSIM au sein des instances impliquées dans le déploiement du Plan d'action intersectoriel et, d'autre part, le travail des groupes membres sur le terrain doit encore être renforcé. L'expertise des organismes est cependant sollicitée par l'équipe du RAPSIM dans le suivi de nombreux dossiers; cette forme de consultation alimente les travaux, sans se limiter aux enjeux directement abordés dans les groupes de travail.

SERVICES D'HEBERGEMENT D'URGENCE

Parmi les onze groupes de travail qui découlent du Plan d'action intersectoriel, le comité des services d'hébergement d'urgence a pour mandat de s'assurer que l'offre de places en hébergement d'urgence est suffisante pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance. La Ville de Montréal, le CIUSSS CSMTL et des partenaires communautaires, parmi lesquels on retrouve le RAPSIM et six de ses membres, se concertent de façon à optimiser la disponibilité des ressources par temps froid, mais aussi afin de mettre en place des mesures spécifiques afin de réduire l'impact des vagues de chaleur en période estivale.

Activités menées:

- Participation à 4 rencontres du comité SHU en 2016-2017;
- Automne 2016: participation à 3 rencontres du comité restreint (RAPSIM, CIUSSS CSMTL et Ville de Montréal) sur l'enjeu de la collecte de données;
- 6 février 2017: rencontre d'information sur le Système d'information sur les personnes et les familles sans-abri (SISA) avec un groupe membre du RAPSIM, la Maison Benoît-Labre;
- Février-mars 2017: enquête exploratoire du RAPSIM sur l'accessibilité aux SHU des personnes ayant un animal domestique (9 groupes membres rencontrés).

Retour sur les mesures hivernales: fréquentation des SHU

L'hiver 2016-2017 a été marqué par une diminution générale de la fréquentation des ressources d'hébergement d'urgence.

Du côté des hommes, 706 places étaient disponibles dans quatre organismes distincts. Du 15 décembre 2016 au 31 mars 2017, un total de 67 845 nuitées ont été offertes par ces ressources, contre 72 980 à l'hiver 2015-2016, ce qui représente une baisse de 7,04 %.

Quant au nombre de places disponibles pour les femmes, il s'élevait à 79, également dans quatre organismes différents. Au cours de la période allant du 15 décembre 2016 au 31 mars 2017, ces ressources ont offert 7374 nuitées, contre 7788 l'hiver dernier, ce qui constitue une baisse de 5,32 %.

Le développement d'unités de logement social, tout comme l'expansion des projets de soutien résidentiel avec accompagnement (SRA), sont tous deux évoqués afin d'expliquer cette diminution de l'achalandage des ressources. Le rétablissement des diverses interventions qui avaient été coupées sous la mouture «Logement d'abord» de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) peut aussi y avoir contribué. Soulignons aussi que cette baisse de la fréquentation est répartie de façon variable selon les ressources, certaines enregistrant régulièrement des débordements. À ce titre, la réorganisation des services de la Mission Old Brewery (OBM) a entraîné une diminution

de sa fonction de refuge. Historiquement la plus facile d'accès des ressources pour hommes, OBM offre maintenant moins de places en hébergement d'urgence, ce qui modifie la trajectoire des personnes itinérantes.

Il s'agit cependant de demeurer prudent dans l'analyse des données: comme on peut le constater à la lecture des tableaux ci-dessous, la fréquentation des services d'hébergement d'urgence avait aussi connu une baisse à l'hiver 2014-2015, sans qu'on y trouve une explication précise. Malgré une baisse relative dans la dernière année, la tendance demeure à la hausse: de 53 853 nuitées offertes à l'hiver 2008-2009, nous sommes passés à 67 845 nuitées en 2016-2017.

Services d'hébergement d'urgence pour HOMMES

Année	Nombre de nuitées	Nombre de places
Hiver 2008-2009	53 853	567
Hiver 2009-2010	56 287	567
Hiver 2010-2011	59 960	601
Hiver 2011-2012	63 784	616
Hiver 2012-2013	66 633	658
Hiver 2013-2014	69 327	666
Hiver 2014-2015	66 035	654
Hiver 2015-2016	72 980	734
Hiver 2016-2017	67 845 (-7,04 % vs 2015-16)	706

Services d'hébergement d'urgence pour FEMMES

Année	Nombre de nuitées	Nombre de places
Hiver 2008-2009	4 242	48
Hiver 2009-2010	5 514	60
Hiver 2010-2011	6 342	72
Hiver 2011-2012	6 304	68
Hiver 2012-2013	5 579	66
Hiver 2013-2014	7 081	64
Hiver 2014-2015	7 215	69
Hiver 2015-2016	7 788	74
Hiver 2016-2017	7374 (+5,32 % vs 2016-17)	79

Source: Données provenant des organismes du mécanisme de coordination des Services d'hébergement d'urgence (SHU). Période de référence: 15 décembre 2016 au 31 mars 2017.

Soulignons aussi que, malgré la bonification du système de collecte de données de la Ville de Montréal, ces chiffres n'intègrent pas toutes les places offertes en hébergement, le partage de données ne convenant pas à tous les groupes. Il existe par ailleurs une certaine imprécision quant à la façon dont les nuitées sont comptabilisées dans certaines ressources; la distinction entre les services d'hébergement d'urgence et ceux d'hébergement à court terme, par exemple, n'est parfois ni simple, ni tout à fait claire.

Halte-chaleur: toujours essentielle au centre-ville

Le dispositif des mesures hivernales ne se limite pas aux places disponibles dans les refuges: pour la troisième année, une halte-chaleur a été déployée au centre-ville par la Mission St-Michael, avec l'appui organisationnel de la Ville de Montréal. Ce service permet aux personnes en situation d'itinérance, lorsque la température atteint les -20 degrés ressentis, d'avoir accès à un endroit chaud quelques heures pendant la nuit.

La halte-chaleur a été ouverte 25 nuits en 2016-2017, rejoignant au total 753 personnes, pour une moyenne d'environ 30 personnes par nuit. Elle a ainsi offert 2 nuits de plus qu'à l'hiver précédent, période durant laquelle elle avait rejoint 731 personnes, soit environ 31 personnes par nuit. Cette relative stabilité en matière d'achalandage confirme, pour une troisième année, la pertinence d'une halte-chaleur au centre-ville de Montréal.

Pour terminer, la halte-chaleur ouverte l'année dernière dans le secteur d'Hochelaga-Maisonneuve n'a pas repris du service en 2016-2017. En effet, devant les données de fréquentation très basses du service à l'hiver 2015-2016, la Ville de Montréal et le CIUSSS CSMTL n'ont pas cru bon y affecter à nouveau des ressources. Notons cependant l'émergence d'une halte-chaleur citoyenne dans ce secteur, dont le RAPSIM a suivi l'évolution avec attention. La Ville de Montréal, par ailleurs, nomme maintenant la pertinence d'implanter une ressource de type halte-chaleur, qui serait cependant ouverte tous les soirs de l'hiver.

BILAN DES AUTRES GROUPES DE TRAVAIL

Parmi les onze groupes de travail mis sur pied dans le cadre des travaux du Plan d'action intersectoriel, le RAPSIM participe activement à neuf d'entre eux. Alors que certains font partie des mandats inscrits au plan d'action du RAPSIM (logement, lutte à la pauvreté, itinérance des femmes, espace public et judiciarisation), d'autres, bien qu'aussi importants, constituent davantage des chantiers à investir. Ce sont sur ces derniers que nous nous proposons ici de revenir brièvement.

Groupe de travail en santé, itinérance et vieillissement

Constitué de représentantEs des cinq CIUSSS de l'île de Montréal et des deux établissements non-fusionnés (CHUM et CUSM), de même que du RAPSIM, ce groupe de travail a comme priorité d'améliorer l'accès des personnes en situation d'itinérance aux services de santé et aux services sociaux. Pour l'instant, les travaux sont centrés sur la trajectoire des sans-abris dans les établissements du territoire montréalais, et plus particulièrement dans les urgences hospitalières, qui constituent le plus souvent leur première porte d'entrée dans le réseau. La mobilisation régionale des CIUSSS traduit un potentiel d'action intéressant, qui tarde cependant à se déployer pleinement.

Le RAPSIM a assisté à 5 rencontres de ce groupe de travail au cours de l'année, de même qu'à une rencontre, le 22 juin 2016, sur les services de santé de proximité dédiés aux personnes en situation d'itinérance.

Groupe de travail RAMQ

Regroupant les mêmes partenaires que celui sur la santé, l'itinérance et le vieillissement, le groupe de travail RAMQ a pour objectif de mettre en place un processus allégé de renouvellement et de remplacement de la carte d'assurance-maladie pour les personnes en situation d'itinérance. Après avoir été piloté en territoire montréalais, ce mécanisme devra ensuite être appliqué dans l'ensemble du Québec. Bien que la démarche accuse des retards par rapport à l'échéancier initial, les partenaires présents reconnaissent l'impact positif de ces travaux pour les personnes itinérantes et démontrent une volonté réelle de voir le processus implanté rapidement.

Le RAPSIM a ainsi participé à 6 rencontres de ce groupe de travail en 2016-2017.

Groupe de travail sur les jeunes et familles vulnérables

Composé du RAPSIM et de quatre de ses membres, mais aussi de représentantEs des CIUSSS CSMTL et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, de leurs divers services jeunesse, du Réseau Réussite Montréal et du Commissaire à l'enfance de la Ville de Montréal, ce groupe de travail a recentré son mandat sur les mesures concernant les jeunes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. L'établissement de passerelles entres les centres jeunesse et les organismes communautaires actifs auprès des jeunes demeure ainsi une préoccupation majeure, de façon à prévenir ou à réduire les impacts du passage à la rue suite à la sortie de centre jeunesse.

Depuis l'automne 2016, le RAPSIM a assisté à 4 rencontres de ce groupe de travail. Il a aussi participé, le 15 novembre 2016, à une rencontre de la clinique Jeunes de la rue du CIUSSS CSMTL, qui portait sur l'accès aux soins pour les jeunes en situation d'itinérance.

Comité de soutien résidentiel avec accompagnement (SRA)

Ce comité rassemble les organismes porteurs de projets de soutien résidentiel avec accompagnement (SRA), parmi lesquels on compte dix membres du RAPSIM. Bien que le RAPSIM lui-même ne participe pas aux travaux, il n'assure pas moins le suivi du déploiement de ces projets sur le territoire montréalais. En plus d'exercer une veille stratégique, le RAPSIM a également rencontré, entre février et avril 2017, cinq groupes membres offrant actuellement un programme SRA. L'objectif est ici de mieux comprendre les enjeux que vivent ces organismes dans la mise en œuvre de ces projets, de façon à en saisir à la fois les potentialités et les limites.

LUTTE À LA PAUVRETÉ

La Politique nationale de lutte à l'itinérance affirme que « si l'itinérance n'est pas seulement un problème de pauvreté, elle est toujours un problème de pauvreté. » Elle l'identifie ainsi comme l'un des facteurs à l'origine de l'itinérance et réaffirme l'importance d'y apporter des réponses. Or, l'action gouvernementale a plutôt favorisé un appauvrissement croissant d'une partie de la population, comme en témoignent la récente réforme de l'aide sociale et les limites des programmes d'insertion.

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif de <u>poursuivre</u> son intervention afin de défendre ses demandes dans la lutte à la pauvreté, en particulier l'accès à un meilleur revenu et à des programmes de réinsertion adaptés pour les personnes itinérantes.

- 23 juin 2016: rencontre avec François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans le cadre des consultations sur le 3° Plan de lutte à la pauvreté, et envoi en novembre de précisions sur la reconnaissance des contraintes à l'emploi et la refonte du Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS-Action);
- 17 novembre 2016: tournée avec Harold Lebel, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi, de solidarité sociale et de lutte à la pauvreté, sur les demandes du RAPSIM en vue du 3e Plan de lutte à la pauvreté (visite du Sac à Dos, de la Maison du Père, de l'Itinéraire et de l'Auberge Madeleine);



Le député Harold Lebel, en visite à l'Auberge Madeleine.

- Co-responsable, avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et Emploi Québec, du groupe de travail sur l'insertion et les mesures d'aide financière: participation à 3 rencontres;
- Mars 2017: sondage du RAPSIM auprès de ses membres pour documenter les enjeux d'accès au chèque d'aide sociale, de même que les besoins de services de fiducie volontaire et de cliniques d'impôt (réponses de 45 organismes, dont 42 groupes membres);
- 23 mars 2017: participation à la tournée du Collectif pour un Québec sans pauvreté à Montréal, en vue du 3^e Plan de lutte à la pauvreté;
- 29 mars 2017: participation à la consultation sur la réforme de l'aide sociale du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, avec un groupe membre (Multicaf);
- 31 mars 2017: rencontre avec un conseiller politique du ministre Blais, sur le dernier budget provincial et les demandes du RAPSIM en vue du 3e Plan de lutte à la pauvreté;
- 20 avril 2017: participation à une table-ronde dans le cadre de la consultation du gouvernement fédéral sur sa Stratégie de réduction de la pauvreté;
- 10 mai 2017: participation à la manifestation nationale de la Coalition Objectif Dignité contre la réforme de l'aide sociale (Loi 25) à Montréal (environ 400 personnes présentes dont une cinquantaine issues des groupes membres du RAPSIM).

Le droit à un revenu décent

Nombre de personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être vivent de l'aide sociale; le montant de la prestation de base, cependant, ne permet pas de subvenir aux besoins essentiels. À ce montant insuffisant s'ajoute l'impossibilité pour les personnes à l'aide sociale d'avoir des revenus du travail supérieurs à 200\$, montant au-deçà duquel leur chèque est coupé. Parallèlement, la réforme à l'aide sociale adoptée à l'automne 2016 (Loi 25) prévoit que toute personne en faisant la demande pour une première fois et n'ayant pas de contrainte à l'emploi devra s'insérer dans une démarche visant à la remettre rapidement sur le marché du travail. La prestation des personnes qui répondent aux attentes de ce programme sera bonifiée; dans le cas contraire, elle sera diminuée.

Comité pauvreté du RAPSIM

Créé en 2015, le Comité pauvreté rassemble 14 groupes membres. Il constitue un espace privilégié d'échange avec les membres sur des éléments de conjoncture (le prochain Plan de lutte à la pauvreté, la réforme de l'aide sociale), mais aussi sur les enjeux d'accès à un revenu décent et à des programmes d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes en situation d'itinérance. Le Comité s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2016-2017, alimentant notamment les positions et les interventions du RAPSIM sur le groupe de travail sur l'insertion et les mesures d'aide financière.

La première revendication que porte le RAPSIM est donc la suivante : le rehaussement du montant de la prestation de base à l'aide sociale. Le montant actuel pour les personnes seules à l'aide sociale est de 628 \$ par mois, ce qui ne couvre pas même la moitié (49 %) du seuil établi par la mesure du panier de consommation pour couvrir les besoins de base, soit se loger, se nourrir et se vêtir. Il s'agirait donc, minimalement, de doubler le montant de la prestation actuelle – ce qui aurait pour effet d'assurer le minimum pour survivre, mais ne permettrait pas aux personnes de sortir de la pauvreté. Cette demande du RAPSIM s'accompagne donc de revendications complémentaires, qui concernent

l'harmonisation par le haut des autres prestations suite à l'augmentation souhaitée, les revenus de travail admissibles pour les personnes bénéficiaires de l'aide sociale et les enjeux de la contribution parentale pour les jeunes.

Groupe de travail sur l'insertion et les mesures d'aide financière : démarrage et développement

L'un des espaces dans lesquels le RAPSIM s'exprime sur ces enjeux est le groupe de travail sur l'insertion et les mesures d'aide financière, mis sur pied dans le cadre du Plan d'action intersectoriel en itinérance, et dont il assure la co-responsabilité aux côtés du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS CSMTL) et d'Emploi Québec. Après une phase de préparation à l'automne 2016, le groupe de travail a officiellement démarré ses activités en janvier 2017, grâce entre autres à l'impulsion du RAPSIM. Formé de partenaires institutionnels et de six groupes membres du RAPSIM, il a identifié l'accès à un revenu pour les personnes itinérantes comme première priorité. L'objectif est ainsi de lever les obstacles pour l'accès au chèque d'aide sociale au moment de la demande, de la réception et de l'encaissement.

C'est dans le cadre des activités de ce groupe de travail que le RAPSIM a mené, en février et mars 2017, un sondage auprès d'organismes communautaires afin de documenter les besoins entourant l'accès au chèque d'aide sociale, mais aussi aux services de fiducie volontaire et aux cliniques d'impôt. La réponse du milieu a été forte: 45 groupes, dont 42 sont membres du RAPSIM, ont participé au sondage. Les éléments identifiés par les organismes (la nécessité pour les personnes de fournir une pièce d'identité et une preuve de résidence, par exemple, ou le manque de services de cliniques d'impôt en dehors de la période d'impôt) alimenteront les actions du groupe de travail dans les mois à venir.

Programmes de réinsertion adaptés aux personnes itinérantes

Les programmes de réinsertion sociale ont subi des coupures importantes dans les dernières années, au profit de démarches axées sur l'employabilité. C'est le cas du Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS-Action): mis en place en 2011 par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et destiné aux personnes les plus éloignées du marché de l'emploi, il a vu ses modalités de participation modifiées en 2015. Depuis, le nombre de places du programme a été grandement réduit chez une dizaine de membres du RAPSIM. Pour certaines personnes, le PAAS-Action constituait un tremplin essentiel, une étape préalable à l'engagement dans des démarches d'employabilité plus strictes; mais pour d'autres, le programme représentait la seule forme de participation sociale envisageable, en raison des impacts laissés par leur vécu d'itinérance et du peu de possibilités actuellement offertes aux personnes sous-scolarisées et faiblement qualifiées.

Le RAPSIM réclame ainsi qu'à défaut de revenir sur les modifications apportées au PAAS-Action, le gouvernement québécois développe un nouveau programme d'insertion sociale qui réponde aux besoins des personnes éloignées de l'emploi et qui valorise des formes de travail non-traditionnelles, comme l'implication communautaire ou le travail à la journée.

BILAN: 3º PLAN DE LUTTE À LA PAUVRETÉ ET HORIZON D'ACTION

Dans le contexte de l'élaboration par le gouvernement québécois d'un 3e Plan de lutte à la pauvreté, le RAPSIM a multiplié les représentations politiques afin de faire entendre ses demandes en matière de revenu et de programmes d'insertion. Il a réitéré à maintes reprises l'opposition de ses membres à la Loi 25, qui demeure incohérente en regard des orientations de la Politique nationale de lutte à l'itinérance. Les efforts déployés dans le développement des activités du groupe de travail sur l'insertion et les mesures d'aide financière ont eux aussi porté fruit, et ont permis d'établir des priorités claires pour l'année

3^e anniversaire de la Politique sur les enjeux de pauvreté

Le 27 février 2017, afin de souligner le 3^e anniversaire de l'adoption de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, le RAPSIM a tenu une conférence de presse pour mettre de l'avant l'importance des actions de lutte à la pauvreté. Celles-ci font largement défaut dans le déploiement de la Politique, alors même que la pauvreté y est identifiée comme l'un des principaux facteurs de risque menant à l'itinérance.

Plus de quarante personnes, parmi lesquelles des membres du RAPSIM, des partenaires et des éluEs, étaient présentes à cet évènement. Tenue dans les locaux du PAS de la rue, la conférence de presse a permis au RAPSIM, conjointement avec trois de ses membres (l'Auberge Madeleine, le PAS de la rue et le Sac à Dos), d'exprimer ses demandes. Diane Lamarre, députée du Parti Québécois, et Manon Massé, de Québec Solidaire, ont aussi pris la parole pour réaffirmer le besoin d'actions majeures de lutte à la pauvreté dans la prévention et la réduction de l'itinérance.

L'évènement a été couvert dans une dizaine de médias. Une lettre ouverte du RAPSIM sur ces enjeux a aussi été publiée précédemment dans le Huffington Post et La Presse.



à venir. Finalement, la sortie du 3° Plan de lutte à la pauvreté, reportée à l'automne 2017, aura donné au RAPSIM l'occasion d'entretenir des liens avec d'autres regroupements actifs dans la lutte à la pauvreté, parmi lesquels on compte le Collectif pour un Québec sans pauvreté, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

LOGEMENT

Axe d'intervention de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, l'accès au logement est un enjeu central dans la prévention et la réduction du phénomène. Le RAPSIM travaille sur ce dossier depuis sa création en 1974. Il contribue plus particulièrement au développement du logement social avec soutien communautaire depuis une trentaine d'années, l'ayant identifié comme une réponse structurante aux besoins de populations diverses, permettant de prévenir l'itinérance et d'offrir une porte de sortie pour celles et ceux qui se trouvent à la rue. Le soutien communautaire, quant à lui, permet à ces mêmes personnes de recevoir l'appui nécessaire à leur ancrage dans une communauté. Parmi les membres du RAPSIM, plus d'une cinquantaine de groupes offrent aujourd'hui du logement social avec soutien communautaire. La sauvegarde des maisons de chambres se présente également comme une nécessité, ce type de logement demeurant, pour plusieurs, le dernier rempart avant la rue ou le tremplin pour en sortir.

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif <u>d'appuyer</u> de façon générale le développement de logement social sous toutes ses formes. Il s'agissait de <u>poursuivre</u> ses interventions pour le développement du **logement social avec soutien communautaire** pour les personnes itinérantes et pour la **préservation du parc de maisons de chambres**, notamment:

- En se faisant entendre dans le cadre de la révision des programmes de la Société d'habitation du Québec;
- En s'assurant que le financement du gouvernement fédéral contribue à développer de nouveaux logements sociaux, à préserver le parc existant et à en reconduire les ententes.

Pour ce faire, le RAPSIM devait mobiliser ses membres au sein de son Comité logement et se concerter avec différents partenaires.



LOGEMENT SOCIAL AVEC SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

- Participation, dans le cadre du Plan d'action intersectoriel, à 2 rencontres du groupe de travail sur le logement;
- 31 août 2016: participation à la consultation sur la révision des programmes de la Société d'habitation du Québec et dépôt d'un mémoire;
- 9 septembre 2016 et 24 avril 2017: participation à une table ronde de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, sur la Stratégie nationale en habitation;
- 21 octobre 2016: dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation *Parlons logement* du gouvernement fédéral sur la Stratégie nationale en habitation;
- 14 novembre 2016: participation aux 10e Rendez-vous de l'habitation de la Société d'habitation du Québec;
- 18 novembre 2016: visite de projets de logement social (Logis-phare et Dans la rue) avec Martin Ouellet, critique du Parti Québécois en matière d'habitation;
- 26 janvier 2017: rencontre avec le chantier habitation de Projet Montréal, notamment avec la présence de Richard Ryan, porte-parole en matière d'habitation, et de Sterling Downey, porte-parole en matière d'itinérance (participation d'un membre du C.A. du RAPSIM);



- 6 mars 2017: rencontre avec le ministre des Affaires municipales et responsable de la région de Montréal, Martin Coiteux, puis visite du projet de logement social d'un groupe membre, le Sac à Dos (participation de 4 membres du C.A. du RAPSIM et de 4 locataires du Sac à Dos);
- 21 mars 2017: participation, avec le Comité régional sur le soutien communautaire, à l'analyse de projets de soutien communautaire en logement social pour les populations itinérantes, dans le cadre d'un appel de projets destinés au maintien à domicile;
- 29 mars 2017: rencontre de l'équipe du Service régional du CIUSSS Centre-Sud-del'Île-de-Montréal, afin de faire valoir le soutien communautaire en logement social;

- 4 avril 2017: rencontre avec Russell Copeman, conseiller municipal et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal chargé de l'habitation et de l'urbanisme, et Karine Boivin-Roy, conseillère adjointe en matière d'habitation;
- 14 avril 2017: rencontre avec Catherine Fournier, critique du Parti Québécois en matière d'habitation:
- 20 avril 2017: lancement de l'état de situation des projets de logement social destinés aux sans-abris à Montréal, et lancement d'une campagne conjointe avec la Fédération des OBNL d'habitation de Montréal pour le soutien communautaire en logement social (présence de 82 personnes, dont 32 groupes membres);
- 27 avril 2017: présentation de la campagne pour le soutien communautaire à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des OBNL d'habitation de Montréal (une centaine de personnes présentes);
- Tenue de 4 focus groups pour le compte de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal: 2 sur le soutien communautaire en logement social, 2 sur l'exploitation des projets AccèsLogis (participation d'une dizaine de groupes membres).

BILAN: APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DE L'APPROCHE

Le RAPSIM est étroitement impliqué dans le développement de projets de logement social, ayant bâti une expertise qui lui permet d'accompagner les groupes qui se lancent dans l'aventure. Il travaille aussi en concertation avec les groupes de ressources techniques (GRT) membres du RAPSIM pour s'assurer que chaque projet potentiel trouve un organisme porteur. L'appui de ces trois GRT membres aura permis au RAPSIM de réaliser cette année un tableau récapitulatif des projets en cours: à l'heure actuelle, une douzaine de groupes sont en voie de développer plus de 400 nouvelles unités. Soulignons d'ailleurs le soutien actif de la Ville de Montréal, qui appuie ces projets et favorise leur développement.

En matière de promotion du logement social, le RAPSIM joue un rôle de premier plan auprès des décideurs politiques et des acteurs institutionnels. En 2016-2017, les représentations ont été nombreuses, et ce, à tous les paliers de gouvernement. Cette action appuie les efforts de valorisation du logement social, que le RAPSIM mène aussi au sein du groupe de travail sur le logement, mis sur pied dans le cadre du Plan d'action intersectoriel.

Action du fédéral: consultations et déceptions

Depuis presqu'un an, le gouvernement fédéral mène des consultations en vue d'établir une nouvelle Stratégie nationale en habitation. Les demandes du RAPSIM, qui réclame le développement de nouveaux logements sociaux, ont été exprimées lors de deux tables rondes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de même que dans un mémoire, déposé dans le cadre de la consultation *Parlons logement*.

Le budget fédéral de mars 2017 contenait notamment une annonce de fonds pour la construction de 10 000 logements au Canada. Si les proportions habituelles sont respectées, ces investissements représentent à peine 2 000 unités pour l'ensemble du Québec. D'autres sommes sont également prévues pour que les provinces développent des unités de logement social, mais les modalités doivent encore être précisées. Ces annonces du gouvernement Trudeau, plutôt que de réserver ces fonds pour le logement social, ouvrent toutefois la porte au développement privé. Une déception d'autant plus grande que la Stratégie nationale en habitation tarde toujours à être adoptée, les consultations se poursuivant cet été.

Campagne pour le soutien communautaire en logement social

C'est lors des consultations menant à la révision des programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ) que commence à germer, parmi les membres du RAPSIM, l'idée d'une campagne pour le soutien communautaire en logement social. Celui-ci souffre en effet d'un manque chronique de financement, ce qui constitue un frein important au développement de nouvelles unités. En collaboration avec la Fédération des OBNL d'habitation de Montréal (FOHM), le RAPSIM développe donc une campagne afin d'interpeller le Ministère de la Santé et des Services sociaux sur les besoins de financement pour les projets de logement social avec soutien communautaire qui voient le jour, mais aussi sur la nécessité de consolider le financement des initiatives existantes. Le RAPSIM et la FOHM revendiquent ainsi un investissement de sept millions de dollars dans les logements sociaux destinés aux personnes âgées et aux sans-abris.

Le lancement de la campagne, le 20 avril 2017, mobilise plus de 80 personnes, parmi lesquelles sont représentés une trentaine de groupes membres. La semaine suivante, le RAPSIM présente la campagne lors de l'assemblée générale annuelle de la FOHM; moins de deux semaines plus tard, les éluEs de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal adoptent à l'unanimité une motion d'appui à la campagne. De beaux débuts pour une campagne qui a déjà récolté les signatures d'une centaine d'organismes et d'environ 400 citoyenNEs, en ligne ou sur papier.



Révision des programmes de la Société d'habitation du Québec

Dans le cadre de la révision des programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ), le RAPSIM a déposé et largement diffusé un mémoire qui reprend les demandes du milieu quant à l'avenir d'AccèsLogis, seul programme permettant la réalisation de logements sociaux au Québec. Les principales recommandations concernent la reconduction du programme d'AccèsLogis, la bonification du nombre d'unités allouées, l'augmentation des coûts maximaux admissibles et le financement systématique du soutien communautaire. Le RAPSIM revendique aussi un réinvestissement dans les programmes complémentaires qui permettent la décontamination des sols et des bâtiments, de même que dans le Programme de Rénovation Québec.

En mars 2017, le budget du gouvernement québécois répond partiellement à ces demandes: on y annonce une reconduction d'AccèsLogis, de même que la remise en place des programmes complémentaires. La part précise que recevra Montréal demeure cependant à éclaircir. Le bilan de la consultation de la SHQ, quant à lui, paraît à la fin avril: si plusieurs

des recommandations du RAPSIM semblent avoir été entendues, et si le logement social y est reconnu comme une approche permettant de soutenir les populations les plus vulnérables, il reste toutefois à voir quel usage le gouvernement fera de ce rapport.

État de situation des projets montréalais de logement social destinés aux sans-abris

Suite à des discussions avec les membres siégeant sur son Comité logement, de même qu'avec d'autres groupes ne gérant pas de logements sociaux avec soutien communautaire, le RAPSIM a souhaité faire le portrait des logements et des pratiques dans les projets s'adressant aux personnes qui ont connu la rue. Quelles populations ont accès à ces unités de logements? Un comité de travail, composé de six groupes offrant et n'offrant pas de logement social, s'est ainsi réuni à trois reprises afin de réaliser un état de situation non nominal des projets développés par les membres du RAPSIM. Parallèlement, le RAPSIM est allé à la rencontre d'usagers de PLAISIIRS, le programme d'implication sociale de CACTUS Montréal, afin de les sonder quant aux succès et aux limites des projets de logement social existants. L'équipe de RÉZO a aussi été mobilisée afin de sensibiliser le comité de travail aux enjeux spécifiques vécus par les personnes trans.

À travers cette démarche, on constate que la diversité est une des grandes forces des projets: logements transitoires ou permanents, avec ou sans conditions associées au bail, tous répondent à des besoins réels et distincts. Le plus grand obstacle à l'accès à un logement social demeurant le manque d'unités disponibles, il apparaît nécessaire de développer de nouveaux projets, tant généralistes que destinés à des personnes au profil spécifique. Ce développement, cependant, est compliqué par le manque de financement pour le soutien communautaire.

SAUVEGARDE DES MAISONS DE CHAMBRES

- 12 mai 2016: participation (avec un groupe membre, Dianova) à la consultation de la Société d'habitation du Québec sur les maisons de chambres;
- 22 juin 2016: organisation d'une rencontre entre les stagiaires de la Ville de Montréal et nos membres, en prévision du dénombrement des maisons de chambres (participation de 14 groupes membres);
- 4 octobre 2016: tenue d'une conférence de presse sur la sauvegarde des maisons de chambres (participation d'un groupe membre, le Comité logement Ville-Marie);



- 20 octobre 2016: participation à une conférence de presse organisée par Projet Montréal à Verdun, devant une maison de chambres à risque de fermeture;
- 8 novembre 2016: question posée au conseil d'arrondissement de Ville-Marie sur la sauvegarde des maisons de chambres;
- 1er décembre 2016: participation à une rencontre de la table de quartier d'Hochelaga-Maisonneuve sur la socialisation des maisons de chambres;
- 27 avril 2017: présentation sur la socialisation des maisons de chambres lors de la rencontre des groupes de Montréal du Front d'action populaire en réaménagement urbain.

Comité logement du RAPSIM

Au même titre que le Comité pauvreté, le Comité logement constitue le relais terrain du RAPSIM. Réunissant 17 organismes membres, les échanges qu'il permet ont notamment mené à la mise sur pied de la campagne pour le soutien communautaire. L'expertise des groupes y est mise à profit afin d'approfondir des enjeux et d'alimenter les interventions du RAPSIM lors de représentations politiques et dans divers lieux de concertation. En plus d'échanges réguliers par courriel ou par voie téléphonique, le Comité s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2016-2017. À ces deux rencontres s'ajoutent celles qui ont permis le développement de l'état de situation des projets montréalais de logement social destinés aux sans-abris.

Recensement des maisons de chambres : un exercice attendu

Tel qu'annoncé l'année dernière, un recensement des maisons de chambres par la Ville de Montréal s'est tenu à l'été 2016 dans trois nouveaux arrondissements: Rosemont–La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et le Sud-Ouest. Le suivi du dénombrement de 2012 dans Ville-Marie a aussi été complété, mais des retours similaires dans les deux autres arrondissements ciblés en 2012 (le Plateau-Mont-Royal et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve) ne semblent pas au programme pour l'instant, malgré les demandes en ce sens.

Le 22 juin 2016, en prévision de ce recensement, le RAPSIM a organisé une rencontre entre les stagiaires de la Ville qui travaillaient sur la démarche et les groupes membres concernés par celle-ci. Il s'agissait de favoriser le contact entre les organismes et les stagiaires, mais aussi de permettre aux groupes membres de faire état des enjeux vécus sur le terrain. Par la suite, le RAPSIM a assuré un suivi constant auprès de la Direction de l'habitation afin d'être tenu informé de l'évolution de la démarche.

BILAN: DES ACTIONS INSUFFISANTES

Le RAPSIM continue à suivre étroitement l'évolution des maisons de chambres sur le territoire montréalais. En réaction à la fermeture de deux maisons de chambres, le RAPSIM a tenu, en octobre 2016, un point de presse afin d'interpeller la Ville de Montréal sur cet enjeu. Devant l'une des deux maisons de chambres en péril, il a indiqué qu'un soutien spécifique de la Ville et de ses sociétés paramunicipales était essentiel pour assurer la sauvegarde de ces unités. Le RAPSIM a aussi rappelé au maire Coderre que son plan d'action en itinérance prévoit la réalisation de 400 chambres ou logements dans des projets novateurs – lesquels n'ont pas encore vu le jour.

Le RAPSIM estime ainsi qu'il est nécessaire d'étendre le recensement des maisons de chambres à d'autres arrondissements, mais aussi de retourner plus fréquemment sur le terrain pour avoir un meilleur portrait de la situation. Bien que la Ville de Montréal déploie certaines actions dans ce dossier, celles-ci ne sont visiblement pas assez soutenues pour freiner la perte d'autres maisons de chambres.

L'ITINÉRANCE DES FEMMES

Les femmes en situation d'itinérance vivent des réalités bien distinctes de celles des hommes. Bien qu'elles partagent avec eux certains éléments de vécu, plusieurs évitent la rue et déploient des stratégies qui, comme l'énonce la Politique nationale de lutte à l'itinérance, « les rendent moins visibles, mais posent des risques pour leur santé, leur sécurité et leur intégrité et les enfoncent davantage dans l'itinérance. » Le caractère caché de l'itinérance des femmes a eu pour effet d'en dissimuler la croissance ; plusieurs groupes membres du RAPSIM, cependant, confirment que les besoins dépassent de plus en plus les ressources disponibles. Pour espérer déployer des actions efficaces, il demeure nécessaire de mieux tenir compte des réalités propres aux femmes.

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif de <u>poursuivre</u> son intervention afin que des réponses supplémentaires soient apportées aux **besoins spécifiques des femmes en situation d'itinérance**.

- Dans le cadre du plan d'action intersectoriel, co-animation de 6 rencontres avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du comité sur l'itinérance des femmes, puis participation à l'organisation et à l'animation, le 5 mai 2017, d'une consultation élargie sur le plan d'action sur l'itinérance des femmes (20 participantes issues de 15 groupes membres);
- Implication à titre de co-chercheur dans un projet, mené par Céline Bellot, sur l'itinérance des femmes au Québec:
 - Participation à 2 rencontres avec l'équipe de recherche;
 - Mobilisation d'une vingtaine de groupes membres dans 5 focus groups.
- 11 mai 2016: rencontre de la Table des groupes de femmes de Montréal sur le projet de Déclaration sur l'itinérance des femmes;
- 17 mai 2016: intervention sur l'itinérance des femmes dans le cadre d'un souper-causerie de l'Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain;
- 13 octobre 2016: rencontre avec le Conseil des Montréalaises sur le projet d'avis sur l'itinérance des femmes à Montréal:
- 15 novembre 2016: rencontre avec le Service de la Diversité sociale et des Sports de la Ville de Montréal pour commenter une formation en élaboration sur l'analyse différenciée selon le sexe, destinée aux organismes communautaires mixtes en itinérance;
- 14 décembre 2016: dans le cadre du lancement de la Déclaration sur l'itinérance des femmes de la Table des groupes de femmes de Montréal, intervention sur l'enjeu de la reconnaissance de l'itinérance des femmes dans les différentes politiques et plans d'action (environ 30 personnes présentes).



Vers une reconnaissance accrue des besoins spécifiques

La question de l'itinérance des femmes a connu une certaine effervescence en 2016-2017: la déclaration sur l'itinérance des femmes de la Table des groupes de femmes de Montréal, de même que l'avis sur l'itinérance des femmes du Conseil des Montréalaises, témoignent de la volonté de plusieurs de créer des outils qui permettent de nommer et d'agir sur le phénomène. Ces démarches, de même que les attentes et les enjeux qu'elles soulèvent, rejoignent celles du RAPSIM.

Dans le même esprit, le RAPSIM a collaboré à titre de co-chercheur à un projet mené par Céline Bellot sur l'itinérance des femmes au Québec, lequel découle d'une des mesures du Plan d'action interministériel. Afin de documenter les réalités des femmes en situation d'itinérance à Montréal, le RAPSIM a mobilisé une vingtaine de groupes membres afin qu'ils participent à cinq focus groups ayant pour thèmes, entre autres, le logement, l'hébergement et le travail du sexe. Les résultats de cette recherche sont attendus pour décembre 2017, et les recommandations qui s'en dégageront seront adressées au gouvernement québécois.

Comité sur l'itinérance des femmes : plan d'action et consultation

L'action du RAPSIM s'est principalement déployée dans le cadre du comité sur l'itinérance des femmes, mis sur pied dans le cadre du Plan d'action intersectoriel, et qui mobilise cinq de ses groupes membres. En tant que co-responsable du comité, aux côtés du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, le RAPSIM a été étroitement impliqué dans l'élaboration d'un plan d'action régional sur l'itinérance des femmes. Celui-ci constitue ainsi le premier plan d'action spécifique aux femmes itinérantes qui engage le milieu institutionnel, et fait suite à plusieurs revendications du milieu communautaire. En plus de reconnaître les enjeux et les besoins spécifiques des femmes en situation d'itinérance, le plan énonce que sa mise en œuvre doit être intersectorielle, soit toucher de multiples secteurs d'activité, et intersectionnelle, ce qui implique la prise en compte de la diversité des réalités des femmes en situation d'itinérance. Au-delà du seul comité sur l'itinérance des femmes, il interpelle donc les dix autres groupes de travail qui, chacun, auront à se pencher sur cette question.

Bien que la conception du plan d'action ait été confiée au comité sur l'itinérance des femmes, le document a été soumis à une consultation élargie, dans laquelle le RAPSIM a été activement impliqué. En partenariat avec le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux, il a contribué à l'organisation et à l'animation de l'évènement. En plus d'une consultation au format apprécié, l'activité s'est ainsi révélée être un espace d'échanges féconds sur les enjeux vécus par les groupes membres, de même qu'un exercice de priorisation des actions à entreprendre dans la prochaine année.

BILAN: DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

Les visées intersectorielles et intersectionnelles du plan d'action régional sur l'itinérance des femmes, de même que le processus de consultation élargie menant à son adoption, faisaient partie des demandes du RAPSIM. Son implication soutenue au sein du comité sur l'itinérance des femmes aura donc permis de rallier les partenaires institutionnels à cette vision. La mobilisation importante des groupes membres autour de l'enjeu de l'itinérance des femmes a également donné une impulsion significative aux travaux. En parallèle, notons que les fonds additionnels de la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) ont contribué cette année au développement de réponses en logement destinées spécifiquement aux femmes. Cependant, et bien que l'action du RAPSIM ait concouru à ce que l'année 2016-2017 en soit une d'avancées significatives, les attentes demeurent élevées pour les mois à venir : maintenant dotés d'un plan, nous espérons passer rapidement à l'action.

ESPACE PUBLIC ET JUDICIARISATION

La présence des personnes en situation d'itinérance dans l'espace public montréalais suscite de l'incompréhension, tandis que le rapport qu'entretiennent avec elles les forces policières demeure marqué par certaines tensions. Les projets d'aménagement urbain ont également un impact sur le partage des lieux publics, transformant l'utilisation qu'en font les populations. La Politique nationale de lutte à l'itinérance propose deux orientations pour aborder ces enjeux: d'une part, «combattre les préjugés et favoriser une cohabitation sociale harmonieuse»; de l'autre, «déterminer et favoriser les solutions alternatives à la judiciarisation, de concert avec les acteurs du milieu de la justice.» Dans le cadre de son action, le RAPSIM tente ainsi de faire respecter le droit de cité des personnes sans-abris en entrant en dialogue avec les acteurs responsables de leur judiciarisation et en réagissant aux démarches de revitalisation urbaine qui touchent leurs milieux de vie.

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif de <u>maintenir</u> son intervention en regard des pratiques de profilage social, notamment en intervenant autour du nouveau **Plan stratégique en matière de profilage racial et social prévu pour 2017**, en poursuivant son travail au sein de l'**Observatoire des profilages** et au sein du **CAJI**, et en suivant les différents **projets et équipes spécialisées du SPVM**.

PROFILAGE SOCIAL

- Participation à 2 rencontres du Comité accompagnement justice itinérance (CAJI);
- Participation à 5 rencontres du comité de la Ligue des droits et libertés sur le suivi du Bureau d'enquêtes indépendantes et la surveillance des pratiques policières;



- Tenue de 3 rencontres avec le Service de Police de la Ville de Montréal: la responsable des relations avec les citoyens et la responsable du dossier itinérance; l'inspecteur-chef de la Division sud et le lieutenant-chef de la Brigade des espaces publics; le responsable du dossier profilages racial et social;
- 16 juin 2016: organisation, en collaboration avec des partenaires, de l'activité de réseautage du Comité accompagnement justice itinérance (CAJI) Pour le meilleur des deux mondes: les actions en matière de justice et d'itinérance à Montréal (participation d'environ 80 personnes, dont 18 groupes membres, et présence de Me Stéphanie Vallée, ministre de la Justice);
- 12 décembre 2016: participation au comité aviseur de l'Observatoire sur les profilages;
- 26 janvier 2017: intervention sur le profilage social au 10^e anniversaire de la Clinique Droits Devant (environ 30 personnes présentes);
- 14 mars 2017: rencontre d'un comité stratégique ad hoc du RAPSIM sur le profilage social (participation de 3 groupes membres du RAPSIM).

Plan stratégique en matière de profilage racial et social

En 2012, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) s'est doté d'un Plan d'action stratégique en matière de profilage racial et social 2012-2014; à la fin de 2014, il a affirmé sa volonté de faire le bilan de son action et lancer un nouveau plan stratégique. Parallèlement, la Ville de Montréal s'est engagée, par le biais de son Plan d'action en itinérance, à organiser une consultation publique avec le SPVM sur le bilan de son Plan stratégique en matière de profilage racial et social. Malgré ces engagements, à ce jour, aucun bilan n'a été réalisé.

Le RAPSIM, dans plusieurs représentations et correspondances, a réitéré à la Ville de Montréal et au SPVM l'importance que ce bilan des actions en matière de profilage soit réalisé et qu'il soit soumis à une consultation publique. Sachant que le SPVM souhaite se doter d'un nouveau plan stratégique en matière de profilage racial et social, il allait de soi qu'il devait d'abord faire, en bonne et due forme, le bilan du Plan stratégique précédent. Considérant que, selon les échos du terrain, la situation demeure tendue dans l'espace public et qu'il reste du travail à accomplir, il est nécessaire que la Ville de Montréal et le SPVM respectent les obligations qu'ils se sont eux-mêmes donnés. À la mi-mai, suite à de nombreuses interventions, le RAPSIM a obtenu la tenue de ce bilan, prévu pour juin.

Pour le meilleur des deux mondes: les actions en matière de justice et d'itinérance à Montréal

Le 16 juin 2016, le Comité accompagnement justice itinérance (CAJI) a tenu une activité de réseautage qui visait à mettre en valeur les partenariats et l'échange d'expertise en matière d'alternatives à la judiciarisation, de même qu'à faire rayonner les programmes de justice-itinérance. Le RAPSIM a beaucoup contribué à l'organisation de cet événement, dont il a d'ailleurs assuré l'animation.

Près d'une vingtaine de groupes membres du RAPSIM ont participé à cette activité. Au total, plus de 80 personnes étaient présentes. Le succès de l'événement a permis d'élargir la discussion au-delà des actions en itinérance et d'aborder, en présence de la ministre de la Justice, Me Stéphanie Vallée, d'autres initiatives où convergent phénomènes sociaux et enjeux de justice.

Suivi de l'action du SPVM

De nombreux changements organisationnels au sein du SPVM ont entraîné, pour le RAPSIM, la nécessité de rencontrer de nouveaux interlocuteurs afin de rappeler les attentes du milieu en matière de profilage et de judiciarisation. Malgré l'amélioration des pratiques de certaines équipes spécialisées du SPVM, les groupes membres du RAPSIM et leurs intervenantEs terrain sont toujours témoins d'abus policiers, de profilage social et d'insistance auprès des populations sans-abris. Le début de l'année 2017 a d'ailleurs été tristement marqué par le décès de Jimmy Cloutier, devenu la quatrième personne en situation d'itinérance abattue par des policiers du SPVM au cours des cinq dernières années. Ce drame fait ressortir les lacunes de l'intervention policière auprès des personnes en crise, et il entretient aussi un sentiment d'injustice en regard de l'impunité dont semblent bénéficier les agentEs du SPVM. Ces préoccupations font d'ailleurs l'objet d'un lien avec la Ligue des droits et libertés, le RAPSIM étant impliqué au sein de son comité sur le suivi du Bureau d'enquêtes indépendantes (BEI) et la surveillance des pratiques policières.

ESPACE PUBLIC ET COHABITATION

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif de <u>poursuivre</u> son implication au niveau des **enjeux et projets d'aménagement urbain** dans la perspective du droit de cité et de l'exercice de la citoyenneté des personnes en situation d'itinérance.

Activités menées:

- Participation, dans le cadre du Plan d'action intersectoriel, à 2 rencontres du groupe de travail sur la cohabitation sociale;
- Participation à 2 rencontres du sous-comité chargé de la conception et de l'organisation d'un forum sur la cohabitation;
- Participation à 5 rencontres du Comité de vigie Structure de la gestion des espaces publics Brigades des espaces publics du Service de Police de la Ville de Montréal;
- 10 juin 2016: conférence sur la défense du droit de cité des populations en situation d'itinérance dans le cadre de l'École d'été *Enjeux et pratiques en itinérance* de l'École de travail social de l'Université de Montréal;
- 16 juin 2016: participation au comité de coordination en itinérance réaménagement du carré Viger;
- 11 juillet 2016: animation d'une rencontre sur les enjeux de cohabitation à l'extérieur du centre-ville (participation d'une vingtaine de personnes, dont 6 groupes membres);
- 20 juillet 2016: animation d'une discussion citoyenne sur l'aménagement idéal de l'espace public dans le cadre du Festival d'expression de la rue;
- Dépôt d'un mémoire sur la Stratégie centre-ville à l'Office de consultation publique (27 octobre 2016) et présentation aux audiences publiques de l'OCPM (10 novembre 2016).

BILAN: AVANCÉES TIMIDES ET VIGILANCE NÉCESSAIRE

Les projets d'aménagement et de revitalisation urbains continuent à se multiplier sur le territoire montréalais, et plusieurs investissent des lieux traditionnellement fréquentés par les personnes en situation d'itinérance. Le RAPSIM plaide pour que celles-ci soient impliquées dans les projets qui affectent leur quotidien, de façon à en réduire les impacts

négatifs et à favoriser la reconnaissance et l'exercice de leur citoyenneté. Il exprime notamment ces préoccupations au sein du groupe de travail sur la cohabitation sociale, mis sur pied dans le cadre du Plan d'action intersectoriel.

L'action du RAPISM a contribué à ce que la Ville de Montréal déploie des moyens en faveur d'une meilleure cohabitation: dans le cadre des célébrations du 375° anniversaire de Montréal, par exemple, une enveloppe est réservée à des initiatives de médiation sociale, de même qu'à l'implication des personnes en situation d'itinérance dans certaines activités. Le RAPSIM note cependant que plus d'efforts pourraient être engagés pour sensibiliser les Montréalaises et les Montréalais à la tolérance et au respect du droit de cité des populations marginalisées. Autant la Ville de Montréal et le SPVM ont la responsabilité de mieux calibrer les plaintes reçues, particulièrement en regard des besoins et des droits des sans-abris, et de façon à leur reconnaître une citoyenneté à part entière.

La Stratégie centre-ville: des enjeux majeurs en itinérance

Ambitieux programme de revitalisation au cœur de l'arrondissement Ville-Marie, la Stratégie centre-ville a été annoncée en juin 2016 par l'administration Coderre. Dans le cadre de la consultation publique qui a suivi cette nouvelle, le RAPSIM a tenu à soulever les enjeux posés par la Stratégie en matière d'itinérance. Dans le mémoire déposé, nous avons souligné la nécessité d'une approche inclusive qui respecte le droit de cité des personnes en situation d'itinérance, du développement de logement social et de la sauvegarde du parc de maisons de chambres, tout en reconnaissant que la Stratégie accorde de l'importance à la mixité sociale.

Ces interventions ont ainsi contribué à remettre à l'ordre du jour les enjeux de cohabitation sociale et de déplacement des populations itinérantes. C'est notamment ce que démontre le rapport de la consultation produite par l'Office de consultation publique de Montréal, qui reprend plusieurs demandes du RAPSIM.



C'est par le biais du programme aujourd'hui connu sous le nom de la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) que le gouvernement fédéral soutient, depuis 2002, une diversité d'actions afin de prévenir et de réduire le phénomène. Alors que le dernier gouvernement conservateur avait réorienté cette enveloppe vers l'approche dite Logement d'abord («Housing First»), entraînant des coupures importantes dans les interventions jusqu'alors soutenues, l'arrivée au pouvoir du gouvernement Trudeau a permis de renverser la vapeur. En mars 2016, le premier budget libéral annonçait en effet que les fonds de la SPLI seraient augmentés de 50 % pour les deux prochaines années. Mais pour le RAPSIM, deux enjeux demeuraient: assurer l'affectation rapide de ces nouveaux fonds et le retour à une approche globale, puis obtenir leur reconduction.

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif de <u>poursuivre</u> une action majeure afin que les nouveaux fonds fédéraux de la SPLI soient **affectés rapidement**, dans le respect de la mission des organismes, et qu'ils soient par la suite **reconduits**.

AFFECTATION RAPIDE DES NOUVEAUX FONDS

Activités menées:

- 6 juin 2016: présence à la conférence de presse de la ministre Charlebois et du maire Coderre pour annoncer les nouveaux fonds de la SPLI;
- Juin à septembre 2016: participation au Comité directeur, au Comité des partenaires de la SPLI, aux 5 rencontres du Comité d'analyse des projets et aux suivis de ses travaux;
- Novembre 2016: organisation d'une campagne de lettres destinées au ministre Duclos en faveur de l'affectation rapide des fonds et d'investissements accrus à long terme (120 appuis reçus, dont 56 de groupes membres).

BILAN: DÉVELOPPEMENTS ET GAINS MAJEURS

À Montréal, l'action du RAPSIM et de ses membres a contribué à ce que près de 10 millions \$ de plus soient injectés dans la SPLI pour la période 2016 – 2018. Ce gain majeur représente un revirement déterminant, qui est aussi l'aboutissement d'une mobilisation forte et soutenue. Pour que ces fonds permettent de développer les réponses nécessaires pour contrer l'itinérance, il était essentiel pour le RAPSIM qu'ils soient rendus disponibles rapidement, mais aussi qu'ils servent à soutenir une diversité d'interventions, incluant le financement d'immobilisations, d'installations et de logements sociaux. Très impliqué dans les instances de suivi de la SPLI, le RAPSIM a fait valoir ces demandes en s'appuyant sur les besoins exprimés sur le terrain et les situations qui y sont vécues.

Le RAPSIM et ses membres ont obtenu gain de cause: les sommes additionnelles de la SPLI ont été affectées suivant une approche globale. Quant à la sortie des fonds, une mobilisation sans précédent, débutée en plein été, a canalisé les efforts des organismes promoteurs des projets, des partenaires, du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, du ministère de la Santé et des Services sociaux, de Service Canada et du ministre Duclos lui-même. Le RAPSIM a aussi mené une campagne de lettres auprès de ce dernier,

initiative largement soutenue par les membres et le milieu, en faveur de l'affectation rapide des montants et de la poursuite à long terme d'un financement accru. L'action du RAPSIM a ainsi contribué à ce que les projets retenus subissent moins de retards que dans les années antérieures.

Le résultat des efforts du RAPSIM et de ses membres est manifeste : le financement perdu ou réduit en 2015, en raison de l'orientation Logement d'abord de la SPLI, a été rétabli à plus de 90 %. Ces fonds permettent de soutenir des ressources d'hébergement, des centres de jour et du travail de rue chez 35 groupes. Par ailleurs, parmi les 400 unités de logements pour personnes en situation d'itinérance présentement en développement par le biais du programme provincial d'AccèsLogis, plus de 230 d'entre elles bénéficient aussi de fonds de la SPLI. Le RAPSIM lui-même a retrouvé un appui financier d'Ottawa dans le cadre du volet de coordination et de mobilisation soutenu par la SPLI.

Évolution de l'affectation des fonds fédéraux de lutte contre l'itinérance à Montréal

2002-2019: Budget de 7,8 millions \$ par an

2016-2018: Budget additionnel de 2,8 millions \$ par an + 3 millions \$ de résiduels

Année	Immobilisation	Intervention globale	Intervention Housing first	Autres
IPAC 2002-2003 (1)	68 %	20 %		12 %
IPAC 2004-2006	66 %	25 %		9 %
IPLI 2006-2007 (2)	50 %	48 %		2 %
IPLI 2007-2009	62 %	35 %		
SPLI 2009-2011 (3)	49 %	48 %		3 %
SPLI 2011-2014	48 %	52 %		
SPLI 2014-2015 (4)	1%	55 %	34 %	
SPLI 2015-2019	6 %	29 %	65 %	
SPLI 2016-2018 (5)	35 %	57 %	5 %	3 %

- (1) IPAC-Initiatives de partenariats en action communautaire
- (2) IPLI- Initiatives de partenariats de lutte contre l'itinérance
- (3) SPLI- Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance
- (4) Chiffres non définitifs

Parallèlement, le RAPSIM est aussi intervenu sur la part de Montréal dans les budgets supplémentaires accordés. Dans un premier temps, et bien que l'augmentation globale soit de 50%, Montréal n'a vu ses fonds rehaussés que de 25%. Suite aux pressions conjointes du RAPSIM, de la Ville de Montréal et du Comité directeur, le gouvernement du Québec a accepté d'accroître la part de la métropole de 1 million \$ par an pour la période 2016 – 2018.

RECONDUCTION DES FONDS

Activités menées:

- 25 mai 2016: participation à la consultation de Pablo Rodriguez, député du Parti libéral du Canada dans Honoré-Mercier, sur les investissements fédéraux prioritaires;
- 16 septembre 2016: participation à une table ronde de l'Institut CD Howe à Montréal;
- 13 octobre 2016: intervention lors de la consultation organisée par Marc Miller, député du Parti libéral du Canada dans Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs;
- 20 octobre 2016: présentation du mémoire Un pas dans la bonne direction au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, à Québec;
- 16 janvier 2017: participation du ministre Duclos au Ralliement de la rentrée du RAPSIM (près de 120 personnes présentes, dont 44 groupes membres), suivi d'une rencontre avec le conseil d'administration du RAPSIM.



Ralliement de la rentrée en itinérance

Le lundi 16 janvier 2017, le RAPSIM a tenu un Ralliement de la rentrée en itinérance qui a réuni près de 120 personnes en provenance de ses membres, partenaires et alliéEs. L'événement a permis de faire le point sur les développements en matière de lutte à l'itinérance et les mesures qui restent encore à déployer. Le RAPSIM y a notamment réitéré ses demandes auprès du gouvernement fédéral: reconnaissant les avancées réalisées pour la SPLI avec le budget 2016, il a réaffirmé qu'un engagement à long terme, avec des fonds accrus et af-



fectés de façon à respecter les besoins identifiés par les communautés, était nécessaire pour faire une différence.

Le ministre Jean-Yves Duclos, responsable du dossier de l'itinérance et ministre de la Famille, de l'Enfance et du Développement social, est également intervenu lors de l'assemblée du RAPSIM, répondant aux questions des groupes présents. Le conseil d'administration du RAPSIM s'est ensuite entretenu en privé avec le ministre.

BILAN: DE BONNES NOUVELLES, MAIS DES ORIENTATIONS À PRÉCISER

Les investissements supplémentaires annoncés par le gouvernement Trudeau en 2016 ne couvrent qu'une courte période, arrivant à échéance le 31 mars 2018. Quant à la SPLI antérieure, elle se terminera en 2019 comme prévu. Les demandes du RAPSIM concernaient donc à la fois la reconduction des fonds additionnels et la poursuite, à plus long terme, du financement global. En matière de lutte à l'itinérance, la Fédération canadienne

des municipalités a demandé à ce que le budget de la SPLI soit doublé, et ce, jusqu'en 2025. Le RAPSIM a porté activement cette demande, en soulignant que l'engagement à long terme du fédéral doit aussi consolider le retour à l'approche globale amorcé en 2016.

Le 22 mars 2017, jour du budget, le ministre Morneau annonce que les sommes consenties pour la SPLI s'élèveront à 2,1 milliards \$ sur les 11 prochaines années. Le gouvernement fédéral prévoit ainsi des fonds nouveaux pour l'année 2018 – 2019 de la SPLI en cours, prolonge le financement au-delà de 2019 et bonifie les sommes allouées, tout comme le réclamaient le RAPSIM et ses membres. Cet engagement à long terme, qui mène à l'obtention de fonds presque doublés, constitue une victoire remarquable. Cette annonce témoigne ainsi de l'impact de la mobilisation du RAPSIM, de ses membres et de ses alliéEs, notamment lors du Ralliement de la rentrée.

Mais le maintien au-delà du 31 mars 2018 des interventions rétablies cette année, bien que rendu possible dans le cadre de ce budget, n'est pas garanti. L'orientation donnée à l'ensemble des investissements n'est d'ailleurs pas encore connue, puisque le gouvernement fédéral amorcera, dans les mois à venir, une consultation sur l'avenir du programme. Le RAPSIM continue donc de faire entendre sa voix et celle de ses membres, rappelant qu'une SPLI communautaire et généraliste constitue un outil incontournable pour prévenir et réduire l'itinérance.



Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec appuie la mission des groupes intervenant dans ces domaines par le biais du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Les activités de plus de 80 membres du RAPSIM sont soutenues de façon récurrente par le PSOC: on y retrouve, entres autres, des interventions en santé mentale et en toxicomanie, du travail de rue et des ressources en hébergement. Le RAPSIM est impliqué dans les instances de suivi de ce programme, mais revendique également un rehaussement de son financement par le biais de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*.

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif de <u>maintenir</u> son implication au sein du **comité de liaison sur les partenariats** entre les CIUSSS et les **regroupements en santé et services sociaux**.

INSTANCES DE SUIVI DU PSOC

Activités menées:

- Participation à 4 rencontres du comité régional de liaison sur les partenariats;
- Participation à 2 rencontres des regroupements en santé et services sociaux;
- Discussions avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal sur l'affectation des fonds de Bonsecours suite à sa fermeture.

Avec la réforme du réseau de la santé et des services sociaux, le comité de liaison des partenariats regroupe maintenant, en plus du Service régional du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS CSMTL), l'ensemble des CIUSSS du territoire montréalais. Les discussions sont centrées sur les partenariats avec le réseau de la santé et des services sociaux, de même que sur la gestion du PSOC: reddition de compte, admission de nouveaux groupes, formulaire de demande. En amont, les rencontres des regroupements en santé et services sociaux permettent de préparer les réunions de ce comité de liaison. En plus du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), sept autres regroupements y représentent sept secteurs d'activité: itinérance, femmes, santé mentale, VIH/Sida, personnes aînées, déficience intellectuelle et déficience physique. Les travaux avancent lentement dans ces deux instances.

CAMPAGNE ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE

- 18 juin 2016: participation à la manifestation des regroupements, avec prise de parole (environ 100 personnes, dont une vingtaine issue de groupes membres);
- Participation à 3 rencontres du Front régional d'action communautaire autonome de Montréal pour l'organisation de la journée de mobilisation du 9 novembre 2016;
- 8 novembre 2016: distribution de plus de 1000 tracts à la station de métro Berri-UQÀM, en prévision de la journée de mobilisation du 9 novembre 2016;
- 9 novembre 2016: participation à la marche de la journée de mobilisation et rôle de co-porte-parole médiatique (4000 personnes, dont plusieurs centaines issues d'un grand nombre de groupes membres).

Amorcée en 2013, la campagne pour le rehaussement du financement des organismes communautaires se poursuit, l'écart entre les fonds disponibles et les demandes exprimées par les groupes demeurant important, à Montréal comme ailleurs. Au niveau national, la campagne s'est d'ailleurs élargie pour intégrer tous les secteurs de l'action communautaire autonome, passant de la formule *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire* à une accroche plus simple : *Engagez-vous pour le communautaire*. Les 4000 groupes impliqués dans la campagne réclament le respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome, une augmentation du financement à la mission de 475 millions \$ par année, de même que la pleine indexation annuelle des subventions.

BILAN: MOBILISATION SOUTENUE, MAIS PEU DE PROGRÈS

Le RAPSIM s'est engagé dans les activités du Front régional d'action communautaire autonome (FRACA) de Montréal, qui sert de branche régionale à la campagne. De grands efforts ont été investis dans l'organisation de journées de mobilisation en novembre 2016, lesquelles ont culminé, le 9 de ce mois, dans une marche réunissant plus de 4000 personnes. Les groupes membres du RAPSIM ont répondu à l'appel, preuve que les impacts négatifs du sous-financement se font encore sentir chez les populations en situation d'itinérance ou à risque de l'être. En janvier et février 2017, le RAPSIM a également contribué à une campagne de cartes postales enjoignant Carlos Leitão, ministre des Finances, à répondre aux revendications des organismes.

En termes de progrès, notons que l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion le 8 novembre 2016, demandant au gouvernement d'augmenter le financement des organismes d'action communautaire autonome, en soulignant notamment leur apport au développement social et économique du Québec. Toutefois, les sommes annoncées au budget de mars 2017 inquiètent: alors que l'annonce initiale de Québec indiquait que 80 millions \$ seraient ajoutés au budget du PSOC d'ici 2022, il semble qu'au final, l'enveloppe n'est véritablement bonifiée que de 25 millions \$. Quant au taux d'indexation annuelle des subventions, qui n'a toujours pas été confirmé, il ne s'élèverait qu'à 0,7 %, soit la plus petite indexation des sept dernières années. Notons cependant qu'au-delà du rehaussement global des fonds du PSOC, des gains peuvent être réalisés de par le financement de différents programmes du ministère de la Santé et des Services sociaux. Autant de raisons de poursuivre la mobilisation, qui s'organise déjà pour l'année 2017-2018.

VILLE DE MONTRÉAL

Bien que la Ville de Montréal assume depuis quelques décennies des responsabilités en matière de lutte à l'itinérance, plusieurs administrations municipales en ayant reconnu l'importance, l'arrivée au pouvoir du maire Coderre s'est accompagnée d'une volonté renouvelée d'agir sur le phénomène. Les orientations du Plan d'action montréalais en itinérance 2014 – 2017, de même que l'implication significative de la Ville dans les travaux du Comité directeur du Plan d'action intersectoriel, sont indicateurs d'une action qui se situe dans une approche globale de prévention et de réduction de l'itinérance. Cependant, la tenue du dénombrement en mars 2015 et l'appui au Mouvement pour mettre fin à l'itinérance (MMFIM), qui fait la promotion d'une réponse ciblée sur l'approche Logement d'abord, s'inscrivent dans une logique tout autre. Pour le RAPSIM, il demeure essentiel que les interventions de la Ville de Montréal soient cohérentes avec la vision portée par la Politique nationale de lutte à l'itinérance.

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif de <u>suivre activement et développer</u> ses différentes implications et ses positions sur le **Plan d'action montréalais en itinérance 2014 – 2017**, notamment sur le dénombrement, le protecteur des personnes itinérantes, le statut de métropole, le comité du maire et la question des centres de jour.

Activités menées:

- 19 mai 2016: participation à la rencontre sur la Politique de développement social;
- Juin 2016: rencontre avec le Conseil jeunesse de Montréal sur le projet d'avis sur l'itinérance des jeunes;



- 28 juin 2016: organisation et animation, conjointement avec la Ville de Montréal, d'une rencontre d'échange avec les groupes offrant des services de centre de jour et de soir (19 groupes présents);
- Intervention à la conférence de presse marquant le lancement des travaux du Comité du maire, le 7 décembre 2016, puis participation aux 4 rencontres tenues de décembre à mai;
- 4 rencontres d'échange (dont 2 sur les enjeux spécifiques du profilage social et du logement) avec Serge Lareault, Protecteur des personnes itinérantes de Montréal;
- Janvier à avril 2017: participation aux 4 rencontres du comité de suivi du portrait des centres de jour et de soir (composé du RAPSIM, de la Ville de Montréal et du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal);
- 17 janvier 2017: rencontre de Valérie Plante, chef de Projet Montréal, et 4 éluEs du parti, sur les actions de la Ville en itinérance (participation de 3 membres du conseil d'administration);
- 30 janvier 2017: participation à la table ronde de l'Institut des politiques alternatives de Montréal sur le projet de loi 121 concernant le statut de métropole de la Ville de Montréal;
- 28 février 2017: intervention lors du lancement des deux avis sur l'itinérance des Conseils jeunesse et des Montréalaises;
 - Envoi d'une lettre de réaction au Conseil jeunesse de Montréal;
 - Diffusion et présentation de la lettre au Comité du maire et au Comité directeur;
- 28 mars 2017: présentation en commission parlementaire d'un mémoire sur le projet de loi 121.

Comité du maire et Protecteur des personnes itinérantes

Mis sur pied en décembre 2016, le Comité du maire en itinérance regroupe, en plus du RAPSIM, des représentantEs du milieu communautaire, du réseau de la santé et des services sociaux, du MMFIM et du monde de la recherche. Il a pour mandat de formuler des recommandations en matière de lutte au phénomène, mais aussi d'appuyer la Ville de Montréal dans la réalisation du prochain Plan d'action montréalais en itinérance. Les rencontres du Comité abordent de façon thématique les enjeux sur lesquels se penchera ce nouveau Plan. Le RAPSIM participe de façon active à ces échanges, ayant notamment donné une présentation sur le logement social avec soutien communautaire. La conception du prochain Plan de la Ville est sous la gouverne de Serge Lareault, Protecteur des personnes itinérantes de Montréal, avec l'appui d'autres actrices et acteurs de la Ville.

« Réflexe Montréal » et statut de métropole

En décembre 2016, le gouvernement Couillard déposait le projet de loi 121, soit la *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de Montréal – métropole du Québec*. En marge de ce dépôt, Québec et l'administration Coderre annonçaient la conclusion d'une entente particulière, le «Réflexe Montréal. » Celle-ci accorde des responsabilités accrues à Montréal en matière d'économie, d'immigration, de patrimoine, de logement et de lutte à l'itinérance.

Le 28 mars 2017, le RAPSIM était entendu à la Commission parlementaire sur l'aménagement du territoire concernant le projet de loi 121, qui n'a toujours pas été adopté. Intitulé *Des pouvoirs à mieux baliser, dans le respect des Politiques nationales existantes*, le mémoire déposé par le RAPSIM soulève des questions clés: quels politiques, lois et cadres baliseront les pouvoirs dévolus? Et quels moyens y seront alloués?

En matière de lutte à l'itinérance, le RAPSIM estime que ce transfert de responsabilités soulève des enjeux importants de cohésion avec la Politique nationale existante, qui n'est nulle part mentionnée. Quelles seront les orientations qui guideront l'exercice des pouvoirs de la Ville? Le Réflexe Montréal prévoit la création d'un Bureau de gouvernance en itinérance, composé du maire et de la ministre déléguée aux Services sociaux, Lucie Charlebois. Avec la multiplication des instances, quelle place sera réservée au milieu communautaire? Le RAPSIM est également préoccupé par les budgets qui accompagneront les pouvoirs dévolus. Si le transfert de responsabilités n'est pas accompagné de fonds accrus, l'administration municipale pourra difficilement répondre à l'ensemble des besoins qui existent sur le terrain. Dans ce contexte, quelles populations seront ciblées, et quelles formes de soutien leur seront offertes? Autant d'enjeux qui vont bien au-delà du mandat du seul maire Coderre, et qui ont une incidence directe sur le visage que prendra la lutte à l'itinérance à Montréal.

Portrait des centres de jour

Dans le cadre du Plan d'action montréalais en itinérance, la Ville souhaite apporter un soutien aux centres de jour, qui rejoignent un grand nombre de personnes, mais dont l'offre de services diversifiée demeure méconnue. Après une première rencontre en juin 2016 avec 19 groupes offrant des services de centre de jour, organisée conjointement par le RAPSIM et la Ville, cette dernière a amorcé la réalisation d'un portrait des centres de jour de Montréal. L'objectif: valoriser l'apport de ces ressources dans la prévention et la réduction de l'itinérance.

Itinérance des jeunes et des femmes : deux avis importants

Le 28 février 2017, le Conseil jeunesse de Montréal et le Conseil des Montréalaises rendaient publics deux avis sur l'itinérance. D'emblée, les titres sont parlants: Voir l'invisible dans le cas de l'avis sur les femmes, Dévoiler une réalité peu visible pour ce qui est de celui sur les jeunes. Le RAPSIM a salué cette volonté de faire la lumière sur les réalités distinctes vécues par ces populations, dont les situations largement invisibilisées sont souvent sous-estimées.

L'avis du Conseil des Montréalaises recommande qu'une analyse différenciée selon les sexes soit appliquée au moment d'établir les plans qui guident l'action sur le terrain et que les besoins spécifiques de certains groupes de femmes (Premières Nations, Inuits, aînées, femmes issues de l'immigration) soient mieux pris en compte ; parmi les pistes de solution possibles, l'avis préconise la bonification de l'offre de logements sociaux avec soutien communautaire. Si les recommandations du Conseil des Montréalaises rejoignent des constats du RAPSIM et de ses membres, l'avis sur l'itinérance des jeunes s'avère décevant. Dans une lettre au Conseil jeunesse, le RAPSIM a souligné qu'en concentrant ses recommandations autour du déploiement du travail de rue et de l'approche «Logement d'abord», il évacue le caractère global de l'intervention qui est aujourd'hui menée auprès des jeunes. Alors que plusieurs études soulèvent les limites du modèle « Logement d'abord » pour les jeunes, le RAPSIM a également rappelé que l'itinérance, caractérisée par une diversité de situations, appelle une pluralité d'interventions.

Les suites du dénombrement

Malgré ses lacunes, l'avis du Conseil jeunesse, comme celui du Conseil des Montréalaises, soulignent très bien les limites d'un exercice comme celui du dénombrement mené par la Ville de Montréal en mars 2015. Comment témoigner de l'itinérance cachée si on s'attache

à compter le nombre de personnes qui utilisent les ressources d'hébergement d'urgence, ou qui sont présents dans l'espace public? En ce sens, la Déclaration sur l'itinérance des femmes de la Table des groupes de femmes de Montréal est aussi significative: elle fait état de l'ampleur d'un phénomène qui est difficilement saisissable par une méthodologie de type point in time. Néanmoins, la Ville de Montréal tiendra tout de même un second dénombrement au printemps 2018.

Le 15 novembre 2016, Statistiques Canada rendait publique une étude sur l'itinérance cachée au Canada. En 2014, 8 % de la population canadienne, soit plus de 2,3 millions de personnes, a déclaré avoir dû vivre temporairement avec des membres de leur famille, chez des amiEs, dans leur voiture – ou n'importe où ailleurs. L'étude confirme ainsi l'ampleur de l'itinérance cachée, tout en appuyant les constats du RAPSIM et de ses membres : puisque 5 % de la population canadienne réside à Montréal, on peut estimer à plus de 115 000 le nombre de personnes qui y ont vécu une situation d'itinérance au cours de leur vie.

BILAN: ARRIMAGE INCERTAIN AVEC LA POLITIQUE

Les ambitions du maire Coderre quant au rôle de la Ville en matière de lutte à l'itinérance sont grandes; le RAPSIM, de son côté, demeure préoccupé par l'arrimage incertain entre la vision de l'administration municipale et les orientations prévues par la Politique nationale de lutte à l'itinérance. Le dédoublement possible des structures du Plan intersectoriel avec le Comité du maire, mais aussi dans le cadre des actions du prochain Plan d'action montréalais en itinérance, est également problématique. Le projet de loi sur le statut de métropole, de même que l'entente «Réflexe Montréal», viennent encore compliquer la donne. Présent dans les espaces de concertation investis par la Ville, le RAPSIM reste donc attentif aux choix de l'administration municipale: quelles populations sont ciblées? Et selon quelle approche?

Revitalisation du centre-ville et localisation des ressources

Dévoilée en juin 2016 par l'administration municipale, la Stratégie centre-ville, comme son nom l'indique, est une démarche de réaménagement qui a pour territoire d'action le cœur de Montréal. Dans la foulée de cette annonce, le RAPSIM a profité de la démarche de consultation publique entourant la Stratégie pour mettre en lumière les impacts du développement urbain sur les organismes communautaires du centre-ville. À mesure que la pression financière et sociale exercée par la spéculation immobilière et la gentrification augmente, les ressources qui viennent en aide aux personnes itinérantes ont de moins en moins la capacité de trouver des locaux abordables au centre-ville. Pour se réaliser, chaque projet nécessite la mobilisation exceptionnelle des acteurs et une combinaison importante de fonds.

COMMUNICATIONS

La stratégie de communication du RAPSIM consiste à cultiver des outils de diffusion d'information destinés à différents segments de la population, à investir les réseaux sociaux et à s'inscrire dans le paysage médiatique selon les opportunités qu'offre l'actualité, mais aussi à agir en propre afin que ses demandes soient reprises et diffusées régulièrement. Par ailleurs, il fait la promotion de ses publications et contribue au transfert de connaissances par le biais de présentations, de rencontres et de conférences.

De façon générale, le RAPSIM maintient une constance dans la fréquence à laquelle il transmet des informations à ses membres, alliéEs et partenaires; il se démarque aussi par ses compétences en matière d'analyse et de vulgarisation.

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif de <u>diversifier</u> son travail pour **faire mieux connaître**, à ses membres et ses partenaires, **sa vision, son approche, ses positions et son action sur la lutte à l'itinérance**.

INTERVENTIONS MÉDIATIQUES

Acteur connu des médias, le RAPSIM est régulièrement sollicité afin de commenter les derniers développements et les enjeux de l'heure en matière de lutte à l'itinérance. Les activités du regroupement bénéficient également d'une couverture médiatique soutenue, comme en témoignent ses plus de 150 mentions dans la presse écrite, à la radio et à la télévision. Bien que la multiplication des acteurs dans le domaine de l'itinérance entraîne des défis, le RAPSIM réussit ainsi à se positionner dans la sphère publique. En plus de jouer un rôle de sensibilisation du grand public aux réalités des personnes en situation d'itinérance et des ressources qui leur viennent en aide, ces interventions contribuent également à ce que les positions du RAPSIM soient entendues des partenaires et décideurEs politiques.

Certains événements du RASPIM ont eu des retombées particulièrement significatives dans les médias: pensons à la conférence de presse sur la sauvegarde des maisons de chambres, organisée en octobre 2016; au Ralliement de la rentrée, le 16 janvier 2017; et au point de presse soulignant le 3^e anniversaire de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, qui mettait l'emphase sur les besoins et les demandes en matière de lutte à la pauvreté.



Le RAPSIM a aussi su s'inscrire dans l'actualité en réagissant dans les médias ou en anticipant certaines annonces. C'est le cas de la couverture dont il a bénéficié avant la sortie du budget fédéral en mars 2017, moment où le RAPSIM a rappelé au gouvernement Trudeau quelles étaient les attentes des groupes membres face à la poursuite de la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI). Des lettres ouvertes ont aussi été publiées, notamment en réaction à la Stratégie centre-ville de l'administration municipale et à la Politique de prévention en santé du gouvernement québécois. Finalement, le RAPSIM a été sollicité à différents moments pour commenter certains jalons de la lutte à l'itinérance: l'affectation de nouveaux fonds pour le programme de la SPLI, la création du Comité du maire Coderre, ou encore le bilan de la première année du Protecteur des personnes itinérantes de Montréal.

CHRONIQUE DANS L'ITINÉRAIRE

Le RAPSIM tient toujours une chronique bimensuelle dans le magazine *L'Itinéraire*, qui compte un lectorat important. Cette tribune permet de rejoindre des personnes qui, bien qu'ouvertes aux positions du RAPSIM, ne font pas nécessairement partie de son réseau immédiat. Les textes publiés se veulent donc accessibles et abordent une grande variété d'enjeux. Notons cependant, pour l'année 2016-2017, un effort soutenu pour sensibiliser le lectorat de *L'Itinéraire* aux enjeux entourant le financement de la SPLI, l'importance de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, l'action de la Ville et la question de l'itinérance cachée.

FIL DE PRESSE

Plus de 150 personnes sont maintenant abonnées au fil de presse du RAPSIM, qui diffuse de façon régulière, de deux à trois fois par semaine, des contenus qui touchent la lutte à l'itinérance. Articles, enregistrements audio et segments vidéo sont ainsi partagés à des membres, des partenaires et des alliéEs, de façon à décortiquer ce qui, dans l'actualité, a une incidence sur le travail du RAPSIM.

RÉSEAU-INFO ET LES NOUVELLES DU RAPSIM

En 2016-2017, le RASPIM a encore augmenté la fréquence d'envoi du *Réseau-info*, ayant diffusé une cinquantaine de ces bulletins au cours de l'année, comparativement à une quarantaine l'an dernier. Ces envois ont pour objectif de mobiliser les membres lorsque des événements sont organisés par le RAPSIM et son réseau, mais aussi de les tenir au courant des avancées réalisées sur les dossiers qui les concernent.

Les Nouvelles du RAPSIM, envoyées chaque semaine, ont plutôt pour mandat de diffuser les activités des groupes membres et des partenaires. Elles sont aussi rendues disponibles sur le site web du RAPSIM.

RÉSEAUX SOCIAUX ET PLATEFORMES WEB

Le RAPSIM continue de faire un usage régulier des plateformes de réseaux sociaux, tout en gardant à jour son propre site web et en alimentant la section qui lui est réservée sur arrondissement.com.

Sur sa page Facebook, le RAPSIM partage de façon quasi-quotidienne des articles, initiatives ou campagnes qui ont un lien avec la prévention et la réduction de l'itinérance. Plutôt que de simplement diffuser un contenu produit par un tiers, il entreprend de commenter, de réagir, voire d'offrir une brève analyse des informations qui sont transmises. Suivies par

plus de 2500 personnes, en comparaison de 1800 l'année dernière, les publications sont aimées et relayées de façon régulière par ses abonnéEs. En moyenne, pour 2016-2017, ce sont près de 1300 personnes qui sont rejointes chaque mois. À cela s'ajoute l'impact multiplicateur des partages: lorsque relayées par des membres et des alliéEs dont la crédibilité est reconnue, les publications du RAPSIM atteignent plus facilement leur cible.

Le compte **Twitter** du RAPSIM prend lui aussi de l'expansion: alors qu'environ 600 personnes y étaient abonnées l'an dernier, ce nombre s'élève aujourd'hui à plus de 800. Le RAPSIM en fait une utilisation moindre que Facebook, y gazouillant plutôt de façon hebdomadaire, mais cette constance lui permet de développer d'autres types de liens avec des partenaires et alliéEs, tout en continuant à interpeller et à informer.

Plus de 23000 visites ont été enregistrées sur le **site web du RAPSIM** en 2016-2017; environ 60% de celles-ci sont réalisées par des personnes qui consultent le site pour la première fois, ce qui démontre que le rayonnement du RAPSIM et de ses actions permet de rejoindre de nouvelles personnes. Mis à jour régulièrement, le site web constitue un outil important pour la diffusion de la vision du RAPSIM, rejoignant une grande variété de personnes: groupes membres, alliéEs, partenaires, étudiantEs et grand public.

Finalement, la section du RAPSIM sur le site <u>arrondissement.com</u> est alimentée de façon régulière, majoritairement par des communiqués de presse et des retours sur des activités tenues par le regroupement et son réseau. La portée de ces publications a connu un essor au cours de l'année, passant d'une vingtaine de consultations en moyenne à plus de deux cents, sur une plateforme qui rejoint notamment les milieux communautaire, politique et syndical.

TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Activités menées:

- 25 mai 2016: participation au panel de la conférence Voir l'itinérance autrement, tenue par L'Itinéraire et Exeko à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (60 personnes présentes);
- 17 novembre 2016: présentation en atelier au colloque du Regroupement des organismes pour hommes de l'Île de Montréal (23 personnes);
- 4 avril 2017: présentation dans un cours de droit social de l'Université du Québec à Montréal (30 étudiantEs présentEs);
- 20 avril 2017: présentation en atelier au colloque du Regroupement provincial santé et bien-être des hommes (28 personnes présentes);
- 12 mai 2017: présentation au colloque *Mise en commun sur les nouvelles réalités en itinérance au Québec* du congrès de l'ACFAS (environ 20 personnes présentes).

Le RAPSIM est intervenu à plusieurs occasions afin de faire connaître son action et mettre de l'avant la nécessité d'une approche globale dans la prévention et la réduction de l'itinérance. Cette année, notons que deux événements étaient axés sur la santé et le bien-être des hommes, le ministère de la Santé et des Services sociaux préparant un plan d'action en la matière. Le RAPSIM a donc centré ses interventions sur les réalités et les besoins des hommes en situation d'itinérance, de même que sur l'importance d'une diversité d'interventions pour les rejoindre.

Lancée le 10 mars 2016, la publication *L'itinérance à Montréal – Au-delà des chiffres* continue également à rayonner: distribuée dans tous les événements et représentations du RAPSIM, elle a aussi été remise à plusieurs éluEs et partenaires. La publication sert à fois d'outil et de carte de visite, offrant un portrait riche et nuancé des situations d'itinérance, en plus de témoigner du travail concret et indispensable réalisé par les groupes membres dans plusieurs quartiers de Montréal.

LA NUIT DES SANS-ABRIS

En 2016-2017, le RAPSIM avait pour objectif de <u>contribuer</u> à l'organisation de la **Nuit des sans-abris** d'octobre 2016.

La 27e édition de la Nuit des sans-abris (NSA) s'est tenue à Montréal le 21 octobre 2016, rassemblant plus de 200 personnes. Pour le RAPSIM, la NSA constitue une occasion d'exprimer des demandes et de parler des besoins des personnes en situation d'itinérance. Il est donc intervenu à différents moments de la soirée afin de faire le point sur le déploiement de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, notamment en présence de la ministre Lucie Charlebois. Cette édition de la NSA avait pour thème les enjeux reliés au phénomène du « pas dans ma cour », situation face à laquelle les personnes et organismes se retrouvent parfois confrontés lorsque qu'il s'agit de développer un projet de logement social, de relocaliser des services, ou simplement de faire valoir le droit d'occuper l'espace public.

Le RAPSIM siégeait sur le comité organisateur de la NSA, aux côtés de seize groupes membres et de partenaires, et a participé à 4 rencontres en préparation de l'événement. Le RAPSIM a aussi assuré l'organisation de la marche et s'est chargé des communications, soit les relations avec les médias et la gestion des réseaux sociaux.



VIE ASSOCIATIVE

L'APPORT ESSENTIEL DES GROUPES MEMBRES

L'implication des membres est indispensable au travail d'un regroupement. L'adhésion et la participation des groupes au sein du RAPSIM sont importantes, fruit des efforts continus de l'équipe et du conseil d'administration. Soulignons aussi qu'au cours de l'année 2016-2017, l'équipe du RAPSIM a visité un grand nombre de groupes afin de mieux connaître à la fois les services offerts et les besoins des populations rejointes. Les membres ainsi sollicités ont donc directement contribué à l'appropriation ou l'actualisation de dossiers, de même qu'à une compréhension plus fine des réalités terrain.

Cette année en a été une de consolidation du membership, le RAPSIM maintenant son nombre d'adhésions à 108 membres. Trois nouveaux organismes ont joint les rangs du regroupement:

- Logifem, un organisme qui offre de l'hébergement et du soutien aux femmes avec ou sans enfants. Fondé en 1988, Logifem dispose aujourd'hui d'un immeuble pouvant accommoder jusqu'à 20 femmes, en dépannage d'urgence ou en hébergement à plus long terme. L'organisme a aussi accès à quatorze logements de transition, où des femmes peuvent demeurer jusqu'à trois ans.
- La Maison du Partage d'Youville, une ressource qui offre, depuis 1984, des services de dépannage alimentaire et des activités socioéducatives. La Maison constitue ainsi un lieu de participation et d'implication pour les personnes seules et les familles démunies de Pointe Saint-Charles, de Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne.
- Escale Famille Le Triolet, un organisme créé en 1992 en réponse à une demande d'un groupe de mères de Mercier-Ouest. Il offre présentement un service de haltegarderie éducative, du soutien et de la formation aux parents, un milieu de vie, d'échange et d'entraide pour les familles. C'est par le biais de son projet de logement pour mères monoparentales que l'organisme s'est rapproché du réseau du RAPSIM, avant d'intégrer le regroupement.

Le Centre de recherche et d'aide pour narcomanes (Cran), qui célébrait cette année son 30° anniversaire, a été intégré au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal le 1° avril 2017. Né en 1986 à l'initiative du Dr Pierre Lauzon, le Cran a pour mission de concevoir et de mettre en place des traitements de la dépendance aux opioïdes. Le RAPSIM tient à souligner le rôle déterminant qu'il a joué et joue toujours auprès des populations vulnérables, mais aussi auprès de groupes communautaires. Notons la création de Relais Méthadone, en collaboration avec CACTUS Montréal, de même que le soutien au développement de Méta d'Âme et de Logis Phare. Le RAPSIM perd ainsi un membre, mais espère que cette alliance avec le CIUSSS permettra de bonifier les services offerts par le centre et d'assurer la pérennité de ses actions.

UNE ASSEMBLÉE ANNUELLE MOBILISATRICE

Le RAPSIM a tenu son assemblée générale annuelle le 7 juin 2016. 113 personnes issues de 65 groupes membres y ont participé, ce qui en fait une édition record en matière de participation. Les résolutions adoptées ont d'ailleurs rallié les membres et bien mis la table pour une année haute en actions.







Deux activités significatives pour l'implication des membres au RAPSIM

Les membres sont plusieurs à participer aux activités du RAPSIM : activité de réseautage du CAJI, point de presse sur les enjeux de pauvreté, rencontre sur la Politique nationale de lutte à l'itinérance, lancement de la campagne pour le soutien communautaire en logement social... Les événements sont nombreux! Gros plan sur deux d'entre eux, particulièrement marquants pour la vie associative.

Ralliement de la rentrée

Tenu le 16 janvier 2017, le Ralliement de la rentrée a mobilisé près de 120 personnes autour des enjeux de la lutte à l'itinérance et des demandes dirigées vers les trois paliers de gouvernement. Mais ce fut aussi l'occasion pour les membres de partager bons coups et projets en développement : ils ont été une douzaine à prendre le micro pour parler des actions menées par leur groupe et de leurs espoirs pour l'avenir. Un moment significatif d'échange et de valorisation du travail effectué sur le terrain.

Journée de réflexion

Démarche restreinte menée avec l'équipe de travail, le C.A. et quelques autres membres, la journée du 16 février 2017 a permis de faire le point sur l'implication des membres et leur adhésion à la mission du RAPSIM. Après avoir fait le constat de l'existence d'un noyau de personnes et d'organismes fortement mobilisés, toutes et tous ont exprimé la volonté d'élargir ce groupe restreint. Plusieurs ont souligné l'importance de faire rayonner la Politique nationale de lutte à l'itinérance, mais aussi de créer des occasions pour la relier aux réalités du terrain. Ces échanges ont notamment mené à l'organisation du Point sur la Politique nationale de lutte à l'itinérance, le 6 avril, et à l'élaboration de la campagne pour le soutien communautaire en logement social, lancée le 20 avril.







PLUS DE 3400 HEURES EN APPUI AU TRAVAIL DU RAPSIM

En 2016-2017, l'implication des membres du RAPSIM en soutien à son action s'est élevée à près de 3400 heures. Celles-ci se distribuent comme suit:

• Assemblée générale annuelle 2016: 700 heures

• Conseil d'administration: 950 heures

Délégations aux rencontres du RSIQ: 75 heures

• Logement: 350 heures

Lutte à la pauvreté: 100 heures
Itinérance des femmes: 60 heures
Journée de réflexion: 95 heures

• Profilage social et espace public: 120 heures

• Rencontre exploratoire – portrait des centres de jour: 60 heures

• Ralliement de la rentrée et financement fédéral: 300 heures

• Rencontre sur la Politique en itinérance: 120 heures

• Marche de la Nuit des sans-abris: 400 heures

 Accueil et appui lors d'activités tenues dans les locaux de groupes membres: 120 heures

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION MOBILISÉ

Au cours de l'année 2016-2017, les membres du conseil d'administration du RAPSIM ont répondu présents aux 13 rencontres mises au calendrier, dont neuf régulières. Le conseil d'administration a contribué de façon soutenue au suivi des grands dossiers de l'année et aux orientations stratégiques, en plus d'adopter une nouvelle politique de gestion.

Le RAPSIM a pu s'appuyer sur une présidente impliquée, France Labelle, tant en matière de suivi du travail que de représentation du regroupement. À ce titre, les membres du conseil d'administration ont eux aussi représenté le RAPSIM à de nombreuses reprises, et participé activement à plusieurs activités. En plus du comité exécutif, deux comités formés l'an dernier ont poursuivi leur mandat respectif, soit l'organisation d'une journée de réflexion pour consolider l'adhésion au RAPSIM et la modernisation des règlements généraux. Le comité de sélection a aussi été particulièrement sollicité cette année, procédant à l'embauche de trois nouvelles personnes.

Deux membres ont quitté leur emploi en cours d'année, libérant par le fait même leurs fonctions au sein du conseil d'administration. Le RAPSIM les remercie pour leur engagement au sein du regroupement. Karine Projean, de la Maison Benoît-Labre, a quitté en août; Martin Pagé a alors été coopté par le conseil d'administration. Le départ de Shawn Bourdages, de L'Itinéraire, a eu lieu en novembre. Les membres ont choisi de laisser son poste vacant, afin de laisser ce mandat en élection lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2017.

Cette année marque aussi le départ de Richard Chrétien du Sac à Dos, après six années d'engagement au sein du conseil d'administration. Soulignons ici son implication soutenue, de même l'accueil chaleureux qu'a souvent réservé son organisme aux activités du RAPSIM.



En 2016-2017, les membres du conseil d'administration étaient:

France Labelle, présidente*, directrice générale, Refuge des jeunes de Montréal;

Véronique Houle, vice-présidente*, directrice des opérations nationales, Médecins du Monde

Martin Pagé, secrétaire, directeur général, Dopamine

Richard Chrétien, trésorier, directeur, Sac à dos

Sylvie Boivin*, administratrice, directrice générale, L'Anonyme

Robert Manningham, administrateur, directeur général, Atelier habitation Montréal

Micheline Cyr, administratrice, directrice générale, Auberge Madeleine

Cécile Arbaud, administratrice, directrice générale, Dans la rue

ÉQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe du RAPSIM a vécu une année mouvementée, après une longue période de stabilité. Ces deux départs et trois arrivées ont représenté un défi de taille dans la réorganisation du travail et le suivi des dossiers. Cependant, avec l'apport des groupes membres et du conseil d'administration, et l'investissement des nouvelles employées, l'équipe a pu prioriser certains éléments du plan d'action, voire développer le travail du RAPSIM dans certains dossiers.

Deux membres de l'équipe ont quitté leurs fonctions en cours d'année:

- Bernard St-Jacques, après 14 ans au RAPSIM, période durant laquelle il a investi et structuré l'action du regroupement en matière de lutte au profilage social et à la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance. Nous tenons aussi à souligner sa contribution majeure à l'action globale du RAPSIM, particulièrement en ce qui a trait à la Politique nationale de lutte à l'itinérance et au programme de la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance.
- Anne Bonnefont, après une année pendant laquelle elle a développé le travail du RAPSIM, entre autres dans les dossiers de la lutte à la pauvreté et de l'itinérance des femmes.

^{*} Membres du comité exécutif

Parallèlement, trois nouvelles personnes ont intégré l'équipe comme organisatrices communautaires:

- Élise Solomon, en septembre 2016;
- Alice Lepetit et Amélie Panneton, toutes deux en janvier 2017.

Pour terminer, soulignons que Marjolaine Despars célébrait cette année ses dix ans au RAPSIM. À titre d'organisatrice communautaire, puis de coordonnatrice adjointe, elle a développé une expertise en matière de logement, offrant entre autres un appui précieux aux groupes membres qui gèrent ou développent des projets dans ce domaine. L'apport crucial de Marjolaine au travail et à la vision du RAPSIM s'exprime dans les espaces de concertation investis par le regroupement, dans les activités de celui-ci, de même que dans ses prises de parole publiques en faveur d'une meilleure adéquation entre les besoins du terrain et les réponses gouvernementales.

De nouveaux règlements généraux pour le RAPSIM

Amorcée en 2015-2016, la modernisation des règlements généraux du RAPSIM s'est poursuivie cette année. Le comité chargé de ce mandat, composé de membres du conseil d'administration et de l'équipe de travail, a bénéficié de l'appui et de l'expertise d'un organisateur communautaire du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour mener à bien sa mission. Après plusieurs mois de travail, de nouveaux règlements généraux ont été adoptés par le conseil d'administration. Ils seront soumis aux membres pour approbation lors de l'assemblée générale du 6 juin 2017.



FINANCEMENT

Centraide du Grand Montréal constitue le principal bailleur de fonds du RAPSIM, apportant un soutien important à sa mission et à plusieurs volets de son action. La qualité de leur soutien s'exprime aussi par une interaction visant le rayonnement mutuel de nos deux organisations. Suite à la remise du prix Solidaires-Leadership à Pierre Gaudreau le 12 avril 2016, le RAPSIM a également eu le privilège de bénéficier d'un appui exceptionnel de 10 000 \$.

Par le biais du PSOC, le gouvernement du Québec procure également un soutien financier à la mission du RAPSIM. Cet appui récurrent et appréciable demeure toutefois insuffisant.

Le financement retrouvé du gouvernement fédéral, obtenu dans le cadre du volet de mobilisation et de concertation de la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance, représente une des belles avancées de l'année, permettant au RAPSIM de passer d'une équipe de quatre à cinq personnes.

Les groupes membres, de par leur implication bénévole, le versement des cotisations, l'achat de publications et la contribution aux frais de rencontres, contribuent eux aussi au travail du RAPSIM.

Finalement, le RAPSIM bénéficie du soutien complémentaire de syndicats et de communautés religieuses.

De manière générale, le RAPSIM a donc consolidé ses sources de financement en 2016-2017. L'obtention de fonds nécessaires pour maintenir quatre, voire cinq personnes dans l'équipe de travail constitue toutefois un défi important.



ESPACE FULLUM

Le RAPSIM complétait en 2016-2017 une troisième année dans les locaux de l'Espace Fullum. Les bureaux, de même que les salles de rencontre sont appréciés de l'équipe, des groupes membres et des partenaires.

Annexe 1: MEMBRES DU RAPSIM

Abri de l'espoir Accueil Bonneau

Action- Autonomie

Action Jeunesse de l'Ouest de l'île (AJOI)

Action-réinsertion / Sac-à-dos

Anonyme – Unité d'intervention mobile

Armée du Salut – Centre Booth *

Arrêt-Source

Association Bénévole Amitié

ADDS (Association pour la défense des Droits sociaux du

Montréal Métropolitain)

Association d'entraide Le Chaînon Association logement Amitié Atelier d'Habitation de Montréal Auberge du cœur – Le Tournant Auberge communautaire du Sud-ouest

Auberge Madeleine

Avenue hébergement communautaire

À deux mains/ Head and hands

Bâtir son quartier

Bureau consultation jeunesse (BCJ)

CACTUS Montréal

C.A.S.A . Bernard-Hubert *

Centre associatif polyvalent d'aide Hépatite C (CAPAHC)

CAP St-Barnabé

Carrefour communautaire de Rosemont - l'Entre-Gens

Centre d'écoute - Face à face Carrefour familial Hochelaga Centre d'amitié Autochtones Centre de jour St-James Centre de soir Denise-Massé

Centre NAHA Chambreclerc Chez Doris

Christ Church Cathedral * Clinique Droits Devant CIUSSS Centre-Est *

Comité BAILS

Comité logement Ville-Marie Comité social Centre-Sud

Dans la rue Dauphinelle Dîners Saint-Louis Dianova Canada

Diogène Dopamine En Marge 12-17

Entraide-Logement Hochelaga-Maisonneuve

Escale Famille le Triolet

Exeko

Fondation d'Aide Directe – Sida Mtl

Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal

Groupe d'Entraide à l'Intention des Personnes

Séropositives et Itinérantes (GEIPSI)

Groupe CDH

Groupe Information Travail (GIT)

Groupe Paradoxe

Habitations L'escalier de Montréal

Habitations populaires de Parc-Extension Habitations du Réseau de l'Académie (RESAC) Information alimentaire populaire Centre-Sud

Infologis de l'est de l'île de Montréal Itinéraire – Groupe communautaire

LogifemLogis Phare

Logis Rose-Virginie

Maison des amis du Plateau Mtl-Royal

Maison du Partage d'Youville

Maison du Père Maison du Pharillon Ma Chambre

Maison Benoit-Labre Maison Grise de Montréal

Maison d'Hérelle Maison Lucien-L'Allier

Maison Marguerite de Montréal Maison de réhabilitation l'exode

Maison St-Dominique Maison St-Jacques Maison Tangente Maisons de l'Ancre

Médecins du Monde - Projet Montréal

Méta d'Âme Mission Bon Accueil

viission Bon Accue

MultiCaf

Œuvres St-Jacques P.A.S. de la rue Passages

Projet d'intervention auprès des mineur-es

prostituté-es (PIAMP)

Plein Milieu

Projets Autochtones du Québec

Projet Genèse RAP Jeunesse

Refuge des Jeunes de Montréal Réseau Habitation Femmes (RHF) Ressources Jeunesse de Saint-Laurent

REZO - santé et mieux-être des hommes gais et bisexuels

Rue des Femmes de Montréal

Mission Saint-Michel Sentier Urbain

Service d'hébergement Saint-Denis

Société d'habitations populaires de l'Est de Montréal

(SHAPEM)

Société St-Vincent-de-Paul

Spectre de rue Stella

Sidalys

Travail de rue Action communautaire (TRAC)

Villa Exprès pour toi

YMCA du Québec – (Premier arrêt et Dialogue)

Y des Femmes de Montréal

Nouveau membre 2016-2017

*groupe associé

Annexe 2: COMITÉ DIRECTEUR MONTRÉALAIS

du Plan d'action interministériel en itinérance

GOURVERNEMENT DU QUÉBEC

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal:

- Direction du programme jeunesse
- Direction régionale de la santé publique
- Direction santé mentale et dépendance
- Partenariat et soutien à l'offre de service
- Service régional des activités communautaires et de l'itinérance

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Ministère de la Justice

Ministère de la Sécurité Publique, Réseau correctionnel de Montréal

Secrétariat à la région métropolitaine, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Secrétariat aux affaires autochtones du ministère de Conseil exécutif

VILLE DE MONTRÉAL

Cour municipale Direction de l'habitation Direction de la diversité sociale Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM)

COMMUNAUTAIRE

Mouvement pour mettre fin à l'itinérance de Montréal (MMFIM) Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) Société Makivik

COMITÉ EXÉCUTIF

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance

Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Annexe 3: GROUPES DE TRAVAIL DU PLAND ACTION INTERSECTORIEL EN LITTUÉRANCE

N'est indiquée que la composition des groupes de travail auxquels participe le RAPSIM.

LOGEMENT

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance Direction de l'habitation de la Ville de Montréal Direction régionale de santé publique (DRSP)
Office municipal d'habitation de Montréal
RAPSIM

Société d'habitation du Québec

JEUNES ET FAMILLES

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Programme jeunesse

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-Montréal, Direction jeunesse CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Programme jeunesse, santé mentale, réadaptation des enfants et adolescents

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Direction santé mentale et dépendance

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Services de périnatalité, enfance et jeunesse

Commissaire à l'enfant

Dans la rue

Direction régionale de santé publique (DRSP)

En Marge 12-17

Hôpital de Montréal pour enfants

Maison Tangente (représentant les Auberges du Cœur) Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Passages

Refuge des Jeunes (représentant le RAPSIM)

SERVICES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Cap Saint-Barnabé

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Direction santé mentale et dépendance

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal L'Exode

La Rue des femmes

Le Chaînon

Maison du Père

Mission Bon Accueil

Mission Old Brewery

Mission Saint Michael

Projets Autochtones du Québec

Protecteur des personnes itinérantes de la Ville de Montréal

RAPSIM

RAMQ

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Centre universitaire de santé McGill (CUSM)

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Direction santé mentale et dépendance

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

RAPSIM

SANTÉ

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Centre universitaire de santé McGill (CUSM)

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Direction santé mentale et dépendance

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

RAPSIM

INSERTION ET MESURES D'AIDE FINANCIÈRE

Accueil Bonneau

Auberge du cœur Le Tournant

Chez Doris

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, Programme jeunesse, santé mentale, réadaptation des enfants et adolescents

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance

Emploi-Québec, Direction régionale

Établissement de détention de Bordeaux

Établissement de détention de Leclerc

Maison du Père

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur RAPSIM

Sac à dos

YMCA (Programme Dialogue)

COHABITATION

Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) Société de Transport de la Ville de Montréal (STM)

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Service

régional des activités communautaires et de l'itinérance RAPSIM

Accueil Bonneau

CACTUS Montréal Refuge des Jeunes

L'Itinéraire Exeko L'Anonyme Sac à dos

Société de développement commercial du Village Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent

Société de développement social (SDS) Partenariat du Quartier des spectacles

Société Makivik

COMITÉ ACCOMPAGNEMENT JUSTICE-ITINÉRANCE (CAJI)

Clinique Droits Devant

RAPSIM

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance Cour municipale de Montréal, Perception des amandes,

procureurs et juges

Ministère de la Justice du Québec

Ministère de la Sécurité publique, Services correctionnels

de Montréal

YMCA du Québec, Programme des travaux

compensatoires

Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

FEMMES

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Service régional des activités communautaires et de l'itinérance

RAPSIM

Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux

(RAFSSS)

Auberge Madeleine

Réseau Habitation Femmes

Maison Marguerite

Passages Chez Doris

Foyer pour femmes autochtones

Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal

Annexe 4: MEMBRES DU COMITÉ LOGEMENT DU RAPSIM

Accueil Bonneau

Action Réinsertion / Sac à dos

Association pour la défense des droits sociaux (ADDS)

Atelier Habitation Montréal

Auberge communautaire du Sud-Ouest

Association logement Amitié

Bâtir son quartier

Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens

Chaînon

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Dans la rue Dianova En Marge 12-17 Groupe d'entraide à l'intention des personnes séropositives et itinérantes (GEIPSI)

Groupe Conseil en Développement de l'Habitation (CDH)

Maison Grise

Maison Marguerite

Passages

Refuge des Jeunes

Réseau Habitation Femmes

Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal

(SHAPEM)

Y des femmes

Annexe 5: MEMBRES DU COMITÉ PAUVRETÉ DU RAPSIM

Sac à Dos

Auberge du cœur Le Tournant

Auberge Madeleine CACTUS Montréal

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal

Dianova

Diners St-Louis

GEIPSI

Groupe Information Travail (GIT)

L'Itinéraire

Maison Marguerite Maison Benoit Labre

Multicaf

PAS de la rue

Y des femmes

YMCA

Annexe 6: DÉLÉGATIONS DU RAPSIM

COMITÉ DE LIAISON SUR LES PARTENARIATS: CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (SERVICE RÉGIONAL) – ORGANISMES Marjolaine Despars

DÉLÉGATIONS AUX RENCONTRES DU RSIQ:

Sylvie Boivin, L'Anonyme
Julien Montreuil, L'Anonyme
Cécile Arbaud, Dans la rue
Myrlande Myrand, Dans la rue
France Labelle, Le Refuge des jeunes
Richard Chrétien, Sac à Dos
Micheline Cyr, Auberge Madeleine
Shawn Bourdages, L'Itinéraire
Marianne Bousquet, Y des femmes
Robert Brunet, Comité Logement Ville-Marie
Marjolaine Despars
Alice Lepetit
Pierre Gaudreau
Anne Bonnefont

COMITÉ D'ANALYSE DES PROJETS DE LA STRATÉGIE DES PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE

Pierre Gaudreau, Robert Théorêt

<u>COMITÉ DE VIGIE – STRUCTURE DE LA GESTION DES ESPACES PUBLICS (BRIGADE DES ESPACES PUBLICS DU SPVM)</u>

Bernard St-Jacques, Élise Solomon

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE NATIONAL EN ITINÉRANCE:

Pierre Gaudreau

COMITÉ EXTERNE DE SUIVI DU PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL EN ITINÉRANCE:

Pierre Gaudreau

Annexe 7: COUVERTURE MÉDIATIQUE DU RAPSIM

Date	Média	Sujet
17 mai	Radio-Canada radio (Gravel le matin)	Cohabitation sociale
1 ^{er} juin	LCN (Mario Dumont)	AinéEs de la rue
Juin	Kaléidoscope	L'itinérance à Montréal – Au-delà des chiffres
6 juin	L'Itinéraire	L'approche « Logement d'abord »
6 juin	2: Métro (papier et web)	Fermeture du square Viger
6-7 juin	11: RDI, 24H (papier et web), Journal de Montréal (papier et web), Le Devoir, The Gazette (papier et web), Métro (papier), TVA (télé et web)	Nouveaux fonds SPLI : annonce des balises par la ministre Charlebois et le maire Coderre
16 juin	3: Le Devoir (papier, tablette et web)	SPLI : une part insuffisante pour Montréal
1 juillet	L'Itinéraire	Logement
7 juillet	Radio-Canada télé	Utilisation du <i>taser</i>
25-26 juillet	2: Radio-Canada radio (Le 15-18 et nouvelles régionales)	Financement du soutien communautaire
Août	Revue Relations	L'itinérance à Montréal – Au-delà des chiffres
Août	Les libraires	L'itinérance à Montréal – Au-delà des chiffres
16 août	3: La Presse+, The Gazette (papier etweb)	Fermeture de l'abri au métro Atwater
23 août	Radio-Canada radio (L'heure du monde)	Projet logement Montréal: an 1
31 août	Radio-Canada radio	Contamination des terrains et bâtiments
10 septembre	Le Droit	Cahier spécial 20° de Mon chez nous
27-28 septembre	2: Huffington Post, CIBL (La matinale)	Bilan du maire Coderre en habitation
4-5 octobre	9: 98,5 FM (Dutrizac), V Télé, Journal UQÀM, Métro (papier et web), Radio-Canada radio (Le 15-18 et nouvelles régionales), Radio-Canada (web), La Renaissance	Sauvegarde des maisons de chambres: conférence de presse du RAPSIM
8 et 22 octobre, 15 novembre	15: site de la Ville de Montréal, Canal M, V, Presse canadienne, Huffington Post, 98,5 FM (web), Métro (web), Radio-Canada (téléjournal national et nouvelles régionales), La Presse, CBC télé, Global, Radio Ville-Marie, LCN, L'Itinéraire	Nuit des sans-abris
16 octobre	3: TVA, 24H, CTV	Réserve de logements et bâtiments : conférence de presse du FRAPRU
20 octobre	Messager de Verdun (web)	Sauvegarde des maisons de chambres: conférence de presse de Projet Montréal
25 octobre	3: Le Devoir (web, tablette et papier)	Lettre ouverte: Les moyens de la Politique de prévention
9, 11, 16 novembre	5: Radio-Canada radio (Gravel le matin), AMECQ (site web), Le Devoir (papier, tablette et web)	Stratégie centre-ville: enjeux en itinérance
27 novembre	V Télé (Infos week-end)	Hiver et itinérance
7,8 et 10 décembre	6: RDI, La Presse (La Presse + et web), The Gazette (papier et web), V Télé (Infos week-end)	Comité du maire- bilan du Plan Ville
14 décembre :	CIBL (Le retour)	Bilan 2016 en itinérance
16 décembre et 3 janvier	2: Journal de Rosemont (web et papier)	Aucun refuge dans Rosemont

Date	Média	Sujet
17 décembre	3: Le Devoir (web, tablette et papier)	François Saillant : bilan de son action
22 décembre	5: Radio-Canada, L'actualité, La Presse, Presse Canadienne (web), CIBL	Le RAPSIM retrouve un financement du fédéral
5 janvier	Journal de Verdun (web)	Vidéo sur l'aide aux sans-abris: commentaire du RAPSIM
16 et 17 janvier, 15 février	14: La Presse (La Presse + et web), Global News, Journal Métro (web et papier), LCN/TVA Nouvelles, Huffington Post, CBC News, CTV News – Montreal, The Gazette, Le Devoir (tablette, web et papier), L'Itinéraire	Ralliement de la rentrée en itinérance: SPLI et Politique nationale de lutte à l'itinérance
8 février 2017	2: Montréal Campus (papier et web)	Sans-abri et sans reconnaissance
15 février	2: Métro (web et papier)	Des intervenants forment les policiers
24, 27 et 28 février, 6 mars	12 : Huffington Post, RDI, Radio-Canada (web), Métro (papier et web), CPAM, CJMS (radio et web), V Télé, CIBL (La matinale), La Presse +	3ème anniversaire de la Politique en itinérance: enjeux de pauvreté et d'itinérance
15 mars	2: Métro et Voix-Pop	Campement de personnes itinérantes dans le Sud-Ouest
19, 23 mars	8: La Presse Canadienne, La Presse (web et papier), 98,5 FM, Rythme FM, Radio-Canada (web et radio), CIBL (La Matinale)	Budget fédéral: enjeux en itinérance
28 mars	Canal de l'Assemblée Nationale	Témoignage du RAPSIM – Commission parlementaire sur le statut de métropole
11 avril	3: La Presse (papier, web et La Presse +)	Des personnes itinérantes fraudées
15 avril	3: La Presse (papier, web et La Presse +)	Un bilan en itinérance: éditorial sur l'an 1 du Protecteur des personnes itinérantes de Montréal
21 avril	Cité Nouvelles Ouest-de-l'Île – Métro (web)	Campagne de l'AJOI pour l'ouverture d'un refuge dans l'Ouest-de-l'Île
3 mai	2: Radio-Canada (téléjournal de Montréal et web)	Socialisation d'une maison de chambre par la SHAPEM
4 mai	Canal de l'Assemblée Nationale	Étude des crédits du MSSS : soutien communautaire et itinérance des femmes
7 et 8 mai	4: V Télé (nouvelles et entrevue), Métro (web et papier)	Semaine d'actions du Réseau Solidarité Itinérance du Québec; Politique en itinérance; pauvreté et soutien communautaire
9 mai	3: TVA Nouvelles, Journal de Montréal (web et papier)	Manifestation contre la loi 25
9 mai	1: Le Réseau (RQOH)	Campagne pour soutien communautaire en logement social

Annexe 8: CHRONIQUES DANS L'ITINÉRAIRE

Date	Média	
1 ^{er} juin 2016	6° édition du Répertoire des ressources en hébergement et en logement social avec soutien communautaire	
15 juin 2016	Une fréquentation sans précédent : 80 000 nuitées dans les refuges	
1er juillet 2016	Suite à son assemblée annuelle : le RAPSIM mobilisé comme jamais	
15 juillet 2016	Pleins feux sur les interventions en matière de justice et d'itinérance à Montréal	
1er août 2016	Plan de lutte à la pauvreté: une occasion à saisir	
15 août 2016	Un pas dans la bonne direction	
1er septembre 2016	Le logement social comme ancrage	
15 septembre 2016	Ville et itinérance: beaucoup reste à faire	
1er octobre 2016	Logement social et itinérance : un rôle important du fédéral	
15 octobre 2016	365 Nuits des sans-abris	
1er novembre 2016	Stratégie centre-ville, des enjeux majeurs en itinérance	
15 novembre 2016	Maisons de chambres en péril, actions demandées	
1er décembre 2016	Voir l'itinérance à travers la lunette du genre	
15 décembre 2016	L'itinérance cachée: un vécu pour 8 % de la population	
1er janvier 2017	Lutte à l'itinérance: pour que 2017 soit marquante	
15 janvier 2017	Mesures spéciales l'hiver, urgence toute l'année	
1er février 2017	Plan de lutte à la pauvreté: besoin d'un changement d'approche	
15 février 2017	Cinq morts de trop!	
1 ^{er} mars 2017	Montréal (est une) métropole	
15 mars 2017	La Politique en itinérance: un actif à maximiser	
1 ^{er} avril 2017	Itinérance des femmes et des jeunes: enquêtes sur l'invisible	
15 avril 2017	Budget Morneau: le fédéral et la lutte à l'itinérance	
1 ^{er} mai 2017	Québec revient sur ses coupes	
15 mai 2017	375° de Montréal: pour le respect du droit de cité des personnes itinérantes	







WWW.RAPSIM.ORG